1re année, n° 52. Le numéro 10 centimes. Mercredi 28 février 1917.

Adresser toutes les communications A LA Direction générale du "Quotidien" 148, boulevard Militaire

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Abonnement : fr. 2.25 par mois

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

LE QUOTIDIEN

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE LA PUBLICITÉ A ARTHUR LAURENT Rue du Midi, 70 (près de la Bourse) Administration pour la Belgique

Le journal décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Gaston BONNET, Directeur général. A. BOGHAERT-VACHÉ, Rédacteur en chef. Emile PELS, Secrétaire de la rédaction.

Principaux collaborateurs : Pangloss, Mme Elisabeth Zemianska, MM. Emile Bâlon, Jules Capron fils, Léon Delbove, René Foucart, Henri Leclercq, Pierre Liégeois, Polémon, Dr Jules Vanroy.

LA GUERRE

BULLETIN ALLEMAND

Berlin, 26 février. — *Soir.*

A l'est d'*Arras*, vers midi, une pointe anglaise a échoué.

Dans le secteur de *Sailly*, l'activité est devenue plus intense au cours de la soirée.

Dans l'Est, rien de particulier.

Berlin, 27 février.

A l'Ouest. — Des poussées nombreuses effectuées par les Anglais contre notre front entre *Ypres* et la *Somme*, une seule a pu atteindre nos tranchées. L'ennemi qui avait pénétré à l'est d'*Arras*, a été rejeté par une contre-poussée. Le feu d'artillerie ne s'est élevé au-dessus de l'intensité habituelle que dans peu de secteurs.

A l'Est. — L'activité combattive a été fréquemment plus vive qu'en ces derniers temps, le froid diminuant.

Front de Macédoine. — Rien de nouveau.

Berlin, 26 février. — (*Officiel.*)

Dans la nuit du 25 au 26 février, des parties de notre flottille de torpilleurs, commandées par les capitaines de corvette Tillessen et Albrecht (Conrad), faisant une pointe dans la *Manche*, ont poussé au delà de la *Douvres-Calais* et jusque dans l'embouchure de la *Tamise*. Les contre-torpilleurs anglais qui ont pu être attaqués dans la *Manche*, ont été dispersés à la suite d'un violent combat d'artillerie. Plusieurs d'entre eux ont été endommagés et se sont dérobés à de nouveaux combats par une retraite précipitée. Nos torpilleurs n'ont subi ni pertes ni dégâts. Partout ailleurs, dans les parages, l'adversaire est resté invisible. Une autre escadrille de nos torpilleurs a poussé, sans se heurter à aucune surveillance, jusqu'à *North Foreland* et au delà les *Downs*. Les organisations militaires de la côte près de *North Foreland*, la ville de *Margate*, située en arrière de là, ainsi que plusieurs navires ancrés immédiatement devant le rivage ont été canonnés et visiblement atteints. Aucun trafic maritime n'a pu être observé dans ces parages.

Les torpilleurs de cette escadrille aussi ont rentrés indemnes et au grand complet.

LES AFFICHES ALLEMANDES :

Arrêté concernant le trafic des matières à fibres animales et végétales de leurs produits mi-ouvrés ou finis et de leurs déchets. — Art. 1er. — Sont saisis et doivent être déclarés aux autorités indiquées ci-après, conformément aux dispositions suivantes, les stocks de marchandises se trouvant le 1er mars 1917 (jour du relevé) dans le territoire du gouvernement général et rentrant dans les catégories désignées ci-dessous :

1. Fibres « Matress », fibres de coco, fibres de piassava, fibres des succédanés du piassava, varech, fibre d'Afrique, raphia, fils de coco, cordes de coco, ainsi que les produits mi-ouvrés ou finis et les déchets de ces matières, s'il s'agit d'un stock de plus de 10 kilos de la même sorte de marchandises; la déclaration doit se faire à la Zentral-Einkaufsgesellschaft für Belgien m. b. H., Abteilung Bindestoffe à Bruxelles, 2, rue du Gentilhomme;

2. Poils d'animaux et crins ainsi que leurs mélanges de toute sorte et de toute qualité, s'il s'agit de plus d'un kilo pour l'ensemble de toutes les sortes;

3. Flocons de laine, de coton ou mélangés (y compris ceux qui se trouvent déjà dans les matelas, coussins, etc., prêts à être vendus), s'il s'agit d'une quantité de plus de 5 kilos de chaque sorte; la déclaration doit se faire au bureau d'achat (Einkaufsstelle) de la Kriegswolle Aktien-Gesellschaft, Bruxelles, Grand Hôtel, 29, boulevard Anspach;

4. Fils de lin (y compris les fils à coudre) et fils découpe, s'il s'agit de plus d'un kilo de chaque qualité, sans distinction de numéro, de couleur ou d'arrangement; la déclaration doit se faire à la Baumwoll-Abrechnungsstelle, Bruxelles, Grand Hôtel, 29, boulevard Anspach, à destination de la Kriegsrohstoffabteilung de Gand;

5. Linoléum, toile cirée, tissus caoutchoutés et autres tissus imprégnés ou rendus imperméables par un enduit d'autre matière, — en rouleaux ou en pièces de dimensions déterminées, — s'il s'agit d'un stock de plus de 30 m2 d'une même qualité, sans distinction de couleur, de dessin et de dimensions;

6. Nappes et serviettes, coupées à mesure ou ourlées, s'il s'agit de plus de 15 nappes ou de plus de 60 serviettes d'une même qualité, sans distinction de couleur, de dimensions et de dessin;

7. Tous les tissus de soie et ceux contenant de la soie naturelle ou artificielle, sans distinction de couleur et de dessin, s'il s'agit soit de plus de 100 mètres d'une même qualité, pour une largeur de plus de 60 centimètres;

8. Soie brute, bourre de soie, s'il s'agit de plus d'un kilo de chaque sorte;

9. Fils de soie, y compris fils à coudre, s'il s'agit de plus d'un kilo de chaque sorte, sans distinction de numéro, de couleur ou d'arrangement;

10. Bandes-jambières, genouillères, ceintures hygiéniques, capuchons et bachlicks, etc., mitons, plastrons, oreillettes, soit en tricot ou en tissu à mailles, soit en étoffe ou en feutre, s'il s'agit de plus de 30 pièces de chaque sorte, sans distinction de qualité ou de dimensions;

11. Velours (y compris les velours de soie, de lin, de peluche et les velours pour chapeaux), s'il s'agit de plus de 100 mètres d'une même qualité, sans distinction de couleur et sans tenir compte de la largeur;

12. Bâches et couvertures neuves servant à recouvrir les chargements des voitures et des bateaux;

13. Feutres de toute sorte, neufs ou usagés, plaques de feutre, bouchons de feutre, couvertures de feutre, feutres en rouleaux et, en outre, feutres industriels de toute sorte, tels que feutres à polir et à adoucir, feutres pour joints, feutres pour semelles de machines, feutres pour chaudières, feutres pour papeteries (y compris ceux qui sont en usage), coussins, blanchets de presse d'imprimerie, feutres de sellerie, etc.; la déclaration doit se faire au Militärisches Textil-Beschaffungsamt, à Bruxelles, 35, rue de la Science.

Quant aux marchandises désignées aux n. 2 et 3, toutes les quantités qui seront nouvellement obtenues ou produites devront être déclarées mensuellement.

Art. 2. — Sont tenus de faire la déclaration, toutes les personnes physiques ou civiles et les sociétés, groupements et associations du droit privé ou public qui, le 1er mars 1917 (jour du relevé) détiennent des marchandises rentrant dans les catégories désignées à l'article 1er. Si les dites marchandises ne sont pas détenues par le propriétaire, elles devront être déclarées à la fois par celui-ci et par le détenteur (dépositaire, commissionnaire-expéditeur, etc.).

En outre, tenu de faire la déclaration, quiconque après le jour du relevé, recevra et détiendra des objets déclarables qui lui ont été expédiés avant le jour du relevé.

Quiconque ne sait pas exactement s'il est obligé ou non de faire une déclaration, est tenu de déclarer.

Art. 3. — La déclaration des stocks, par catégorie et avec indication soit du poids, soit du nombre de pièces pour chaque catégorie, doit avoir lieu par écrit le 10 mars 1917 au plus tard; la déclaration, à laquelle on joindra un échantillon de chaque catégorie de marchandises, se fera au moyen de bulletins de déclaration *ad hoc* qui, sur demande, seront fournis gratuitement par le chef d'arrondissement (Kreischef) (Kommandant, Abschnittskommandeur) compétent et par les autorités désignées à l'article premier.

La déclaration portera sur les quantités détenues le jour du relevé.

Les déclarations mensuelles prescrites par l'article 1er, 3e alinéa, doivent se faire au plus tard le 10 de chaque mois.

Art. 4. — Les autorités nommées à l'article 1er ont le droit d'acheter les stocks qui doivent être déclarés. S'il ne leur est pas possible d'acheter à l'amiable à un prix établi conformément à l'article 5, les marchandises en question pourront être expropriées. Lorsqu'il s'agira de marchandises désignées à l'article 1er, n. 1 à 4, l'expropriation se fera par la section K. R. du gouvernement général; dans les autres cas, ce sera le Militärisches Textil-Beschaffungsamt qui se chargera d'exproprier.

Art. 5. — Pour les achats à l'amiable, on se basera sur le prix de fabrique usuel auquel les marchandises de ce genre se vendaient en Belgique avant le 25 juillet 1914, en tenant compte d'une hausse de 20 à 45 p. c. Les marchandises achetées à l'amiable se payeront comme suit : à la livraison, 50 p. c. du prix fixé; le reste sera versé après examen des marchandises. Si les marchandises sont expropriées, la personne qui les livre recevra un bon de réquisition (Beitreibungsanerkenntnis) indiquant la quantité, le genre et la valeur des dites marchandises; la Reichsentschädigungskommission (Commission impériale pour le règlement des indemnités) décidera au sujet de l'indemnité, conformément aux règles en vigueur.

Art. 6. — Abstraction faite des ventes prévues à l'article 4, les marchandises désignées à l'article 1er, n. 11 et 12, ne peuvent être ni cédées ni mises en œuvre.

Par mise en œuvre, aux termes du présent arrêté, il faut entendre notamment la filature, le retordage, la teinture, le tissage, le tricotage, le découpage, l'effilochage, toute continuation de fabrication, etc. Seul le chef de l'administration civile, section du commerce et de l'industrie (Verwaltungschef, Abteilung für Handel und Gewerbe) a le droit d'autoriser la levée de saisie d'autres quantités.

Art. 7. — Les détenteurs des objets déclarables en vertu de l'article premier en sont responsables et sont tenus de les conserver et d'en avoir soin jusqu'à nouvel ordre. Abstraction faite de la disposition dérogatoire de l'article 4, 1re phrase, tout changement de détenteur et de lieu de dépôt des objets déclarables est interdit.

Art. 8. — A partir du jour de l'entrée en vigueur du présent arrêté, toutes les marchandises visées par lui et dont le transport n'est pas déjà soumis à une autorisation (conformément à l'arrêté du 5 septembre 1916 concernant le transport des marchandises), ne pourront être transportées qu'en vertu d'une autorisation.

Les autorisations de transport seront accordées par le chef de l'administration civile, Section du commerce et de l'industrie.

Art. 9. — Quiconque, intentionnellement ou par grave négligence, aura enfreint les dispositions du présent arrêté, sera puni soit d'un emprisonnement d'un an au plus et d'une amende pouvant atteindre 20.000 marks, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre, à moins toutefois que les lois pénales générales ne prévoient l'application d'une peine plus élevée. En outre, on pourra prononcer la confiscation des objets qui auront donné lieu à l'infraction. Si l'infraction a été commise intentionnellement, la confiscation sera certainement prononcée.

La tentative d'infraction est punissable.

Art. 10. — Les tribunaux et commandants militaires allemands sont compétents pour juger les infractions au présent arrêté.

Art. 11. — Les dispositions des articles 4, 5, 6, 7 et 9, 1er alinéa, 2e phrase, du présent arrêté ne sont pas applicables aux marchandises dont la « Commission fort Relief in Belgium » et le Comité national de secours et d'alimentation seront propriétaires le jour du relevé; il faut que leur droit de propriété puisse être établi.

Bruxelles, le 14 février 1917.

Der General-Gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING,
Generaloberst.

Londres, 25 février. — Le Lloyds mande que le vapeur *Menado* est arrivé indemne à bon port. Le Lloyds mande, en outre, que le vapeur britannique *Beneficient* (1,963 tonnes) a sombré.

Christiania, 25 février. — La légation norvégienne à Londres mande par télégramme : Les vapeur *Normanna* (2,900 tonnes), de Sandefjord, *Ajax* (1,486 tonnes), de Christiania, et *Blenheim* (1,029 tonnes), de Frederikstad, ont été coulés.

Londres, 26 février. — Le Lloyds mande : Les vapeurs anglais *Falcon* et *Iser* ont été coulés.

Londres, 26 février (Reuter). — Le paquebot *Laconia* (18,099 tonnes), appartenant à la Cunard-Line et venant de New-York, a été torpillé sans avertissement préalable. Un navire ayant recueilli 270 survivants de la *Laconia*, dont un certain nombre de passagers, est attendu dans le port à minuit.

Londres, 26 février. — Le Lloyd mande : Le chalutier anglais *Frolic* (183 tonnes) a été coulé.

BULLETIN AUTRICHIEN

Vienne, 26 février.

Front de l'Est. — Armées du feldmaréchal-général von Mackensen : Rien de particulièrement important.

Armées du colonel-général archiduc Joseph : Au nord-ouest du *col des Tartares*, nos troupes, se battant à la grenade, ont repoussé une nouvelle attaque russe.

Armées du feldmaréchal-général prince Léopold de Bavière : Au sud de *Brzezany*, une nouvelle attaque russe a été repoussée.

A l'ouest de *Luck*, nos groupes de choc ont exécuté des coups de main contre plusieurs postes avancés de l'ennemi.

Front italien. — Au cours de l'après-midi, l'artillerie ennemie a, de nouveau, renforcé son activité sur le front du territoire du littoral et dans certains secteurs tyroliens.

Près de *Vertoiba*, nos troupes ayant pénétré, au cours de la nuit, dans une sape ennemie fortement occupée, ont démoli celle-ci et exterminé les défenseurs, à l'exception de quelques hommes, qui furent emmenés prisonniers.

Front du sud-est. — Rien de changé.

BULLETIN TURC

Constantinople, 26 février.

Nos opérations au *front du Tigre*, s'effectuent méthodiquement. Au *front du Sinai*, la cavalerie ennemie, en relation avec une batterie et six mitrailleuses, a attaqué une de nos compagnies avancées.

Après un combat d'une durée de trois heures, l'adversaire a été contraint à la retraite.

Sur les autres fronts, pas d'événements importants.

BULLETIN FRANCAIS

Paris, 26 février. — *3 heures après-midi :*

Hier, en fin de soirée, un de nos détachements a fait irruption dans les lignes ennemies près de *Ville-sur-Tourbe*. De nombreux abris ont été détruits. Des prisonniers et du matériel ont été ramenés par nous. Deux coups de main ennemis, l'un sur nos tranchées au nord de *Beaulne* (nord-est de *Soissons*), l'autre sur un de nos petits postes au nord-ouest d'*Avocourt*, ont échoué. Nous avons fait des prisonniers dont 1 officier.

Canonnade intermittente sur quelques points du front.

Aviation. — Dans la journée d'hier, nos pilotes ont abattu trois avions ennemis. L'un de ces appareils est tombé dans nos lignes près de *Marcy* (région de *Reims*), le second au sud de *Pinon* (*Aisne*), le troisième au sud-est d'*Altkirch*. Nos escadrilles de bombardement ont lancé de nombreux projectiles sur deux bivouacs et un dépôt de munitions près de *Spincourt*, où de nombreuses explosions ont été entendues, ainsi que sur le terrain et les hangars de *Buzency* et les voies ferrées d'*Arz-sur-Moselle*, les gares de *Bousseraville* et de *Woelfling* (région de *Weissenbourg*).

Paris, 26 février. — *11 heures soir :*

Notre artillerie a exécuté des tirs de destruction efficaces sur les organisations ennemies en *Belgique*, dans la région des dunes et à l'est du bois de *Balancourt*. Nous avons réussi un coup de main sur un saillant ennemi au nord de *Tahure* et ramené des prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front.

BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 25 février.

Front occidental. — Dans le *secteur de Semenki* et de *Lieatscheniaty*, au sud du lac de *Widchniewskie*, l'ennemi a lancé des gaz. Après que les vagues eurent atteint nos tranchées, elles refluèrent, par suite d'une saute de vent, vers les tranchées ennemies.

Front roumain. — Feu réciproque.

BULLETIN ITALIEN

Rome, 25 février.

Action d'artillerie assez forte dans les *vallées de l'Adige* et de *Travignolo*, sur le haut *Cordevole* et dans la région à l'est de *Goritzia*.

Des tentatives d'attaques ennemies contre nos positions du *monte Mosciagu*, sur le *plateau d'Asiago*, sur le *grand Pal*, sur le *But supérieur*, dans la *vallée inférieure des Hcures* et au *torrent de Pontebana*, ont été repoussées net.

Le temps clair a favorisé l'action des avions. Soutenus par l'artillerie, nos aviateurs ont chassé partout les aviateurs ennemis qui effectuaient des vols de reconnaissance par-dessus nos lignes.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 25 février.

L'ennemi a continué son mouvement de retraite au cours des dernières vingt-quatre heures. Nos détachements se sont avancés sur un large front sans se heurter à beaucoup de résistance et ont occupé le village de *Serre* ainsi qu'un certain nombre de points importants situés plus vers l'est.

Au cours d'une poussée effectuée hier soir avec succès, sur un front de 450 mètres, à l'est de *Vierstraat*, nos troupes sont restées pendant une heure dans les tranchées allemandes en infligeant à l'ennemi de lourdes pertes. Plusieurs colonnes d'artilleurs et de munitions ainsi que 3 mitrailleuses ont été détruites. Nous avons en outre pénétré dans les lignes ennemies au cours de la nuit dernière à l'est d'*Armentières*. Un détachement qui avait réussi, sous la protection d'un violent bombardement, à atteindre ce matin nos tranchées au nord-est d'*Ypres*, a été immédiatement repoussé.

L'ennemi a fait sauter ce matin une mine à l'est d'*Ypres*.

L'artillerie a montré récemment une grande activité des deux côtés au sud et au nord de la *Somme*.

Londres, 26 février. — *(Mésopotamie.)* La partie méridionale de la position de *Sana i Jat*, prise le 22 février, se composait de deux lignes et avait une étendue de front de 350 mètres et une profondeur de 90 m. Six contre-attaques ennemies ont échoué.

Notre attaque du 22 février après-midi, nous a valu la prise de deux lignes et d'un front de 800 mètres de large. Le 23 février, avant la pointe du jour, nous avons passé le *Tigris*, à proximité de *Schumran Bend*. Nos troupes de couverture se sont logées sur la rive gauche et ont fait des prisonniers. Nous avons jeté un pont en neuf heures de temps, et avons assuré nos positions jusqu'à la tombée de la nuit. Malgré une résistance acharnée, nous avons repris l'offensive près de *Sana i Jat* et avons pris la troisième et quatrième lignes sur une largeur de 950 mètres.

Dans le *secteur de Schurman*, nous avons fait, le 23 février, 544 prisonniers.

Aux Etats-Unis

L'*United Press* mande de New-York : Des milliers d'hommes et de femmes ont manifesté, dans la 5e avenue, contre la disette des vivres, et ont entonné la *Marseillaise*. La foule se lança à l'assaut du *Waldorf Astoria Hotel*. Plusieurs personnes furent arrêtées.

On annonce, en outre, qu'il y a eu des scènes agitées au Sénat, au cours des débats sur une résolution des républicains, dans laquelle ceux-ci demandaient qu'on envoyât des navires pour voir si l'Allemagne répéterait l'offense qu'elle avait faite aux Etats-Unis, dans la Manche.

Le gouvernement ne peut rien faire, manifestement, devant l'irritation croissante résultant de la disette des vivres et qui se fait jour dans de nombreuses réunions. Il est prouvé que la disette ne vient pas uniquement de l'arrêt des chemins de fer, mais est causé par la mauvaise récolte de l'année dernière et par le fait qu'on a exporté néanmoins deux fois autant de vivres qu'en 1914.

Le correspondant de l'agence Wolff mande de Washington, 26 février : La Chambre des représentants a refusé de discuter la demande du député Moore, qui demandait qu'on examinât le rapport tendant à soutenir au moyen de fonds anglais, 25 journaux américains. M. Moore a déclaré qu'il représenterait sa motion.

L'*Information* mande de Washington :

L'amiral Griffin vient d'annoncer que les secrets de construction de croiseurs cuirassés sont parvenus à l'étranger. On vient d'entamer une enquête contre quelques constructeurs navals.

Le coulage des navires néerlandais

Au cours d'une interview, un des officiers des navires néerlandais a déclaré à Londres : Le sous-marin tira jusqu'au moment où tous les navires stoppèrent. Alors il s'approcha de chaque navire, donna cinq minutes aux équipages pour se sauver et dit qu'il devait couler les navires attendu qu'il les avait rencontrés dans les eaux anglaises.

La guerre sous-marine

Certains journaux hollandais émettent leur point de vue à l'égard de la guerre sous-marine et de ses effets.

L'hebdomadaire *Haagsche Post*, de La Haye, écrit à ce propos :

« Nous ne pouvons nous enfoncer dans la tête l'idée que les sous-marins fassent si peu d'effet. Il est visible que les puissances de l'Entente en ressentent la pression. D'après ce que disent les Allemands, on ne rencontre plus aucun navire dans la mer du Nord, et l'on peut vérifier que le fait est exact. Les neutres maritimes retiennent leurs navires chez eux plutôt que de les exposer au danger des sous-marins. Presque aucun navire anglais n'arrive plus. Le service entre l'Angleterre et la Hollande et la Scandinavie est interrompu en fait. Depuis quinze jours, nous n'avons plus reçu la poste anglaise. Nous sommes convaincus que l'Angleterre fera tout ce qu'elle peut pour maîtriser le danger des sous-marins. Il est clair pour tout le monde que si l'Angleterre ne parvient pas à mâter les sous-marins, ce seront les sous-marins qui mâteront l'Angleterre. Les profanes feront toutefois bien d'attendre et voir si l'Angleterre sera maître des sous-marins. En attendant que la cause ait été jugée, l'Allemagne profite en tout cas de l'avantage de son action ».

Le *Nieuwe Amsterdammer* (un autre hebdomadaire), évalue à 250,000 tonnes la perte de navires subie en une semaine, et dit qu'il serait faux de ne voir en cela que le seul résultat de la guerre sous-marine renforcée. Celle-ci a également exercé une influence directe et appréciable sur la navigation neutre. Les navires neutres courent des risques partiels. Et si les navires neutres étaient contraints par l'Angleterre à effectuer des transports pour le compte de l'Entente, le tonnage disponible pour l'Entente n'en serait pas moins plus restreint que le tonnage total des navires ne le fait supposer. Les Etats-Unis également voient leur trafic maritime en danger ».

L'agence Reuter annonce de Londres, 26 février : Le paquebot *Laconia*, de la Cunard Line (18,000 tonnes), qui venait de New-York, a été torpillé sans avertissement. Une chaloupe contenant 270 survivants du *Laconia*, dont un certain nombre de passagers, est attendue au port vers minuit.

La direction de la Cunard Line annonce que tous les passagers du *Laconia* sont sauvés. D'après les journaux américains, il y avait parmi les voyageurs 20 Américains.

Le Congrès des Etats-Unis

La *Gazette de Frankfort* mande de New-York, 25 février : Le Congrès fédéral actuel n'a plus que six jours à siéger avant l'expiration du délai fixé pour sa réponse. Le Congrès nouvellement élu ne sera investi normalement de ses fonctions qu'en décembre. Toutefois les républicains s'efforcent d'obliger M. Wilson à réunir le Congrès en session extraordinaire, étant donné qu'ils ne sont pas disposés à lui laisser les mains libres neuf mois durant.

L' « Orléans » et le « Rochester »

L'agence Havas mande de Bordeaux : L'*Orléans* est arrivé, lundi, à 8 h. 30 du matin, en vue du pic de Cubre. Il arrivera à Pauillac, à 5 heures de l'après-midi.

Des journaux suisses annoncent, en outre : D'après des informations, l'*Orléans* serait arrivé à l'embouchure de la Gironde. Un télégramme, parvenu au bureau de la Kerr-Steamship-Line, annonce que le navire américain *Rochester* est arrivé en vue de la côte. On croit que le navire est entré dans l'embouchure de la Gironde.

L'interdiction d'importation en Angleterre

Le *Journal* fait ressortir les difficultés sérieuses qui résulteront pour le commerce français de l'interdiction d'importation anglaise, et annonce que les milieux d'exportateurs français sont très émus de cette mesure. Il publie une liste d'articles dont l'importation en Angleterre se montait, les années précédentes, jusqu'à plusieurs millions, notamment les soieries, dont la valeur atteignait seule 163 millions de francs.

Le *Verdens Gang* de Christiania dit dans un télégramme que la restriction apportée à l'importation, annoncée par M. Lloyd George, a frappé le peuple anglais d'une manière imprévue. Les provisions propres de l'Angleterre sont en réalité d'un chiffre réduit inquiétant, et, par le fait, il y a lieu de prendre des mesures pour augmenter la production locale.

Le correspondant à Londres du *Corriere della Sera* écrit au sujet des déclarations de M. Lloyd George, qu'il est fort regrettable que le commerce de l'Angleterre avec les Alliés en soit fort affecté. L'Italie sera particulièrement atteinte par les nouveaux arrêtés.

Bien que l'importation du vin, des fruits, de la soie, des chapeaux et des objets en cuir soit interdite en Angleterre, il est toutefois certain que tout le commerce d'exportation de l'Italie en Angleterre souffrira fortement.

L'emprunt anglais

M. Bonar Law vient de faire connaître à la Chambre des Communes que les inscriptions totales à l'emprunt de guerre se montent à 1,312,095,000 livres sterling, dont 22 millions seulement furent souscrits à l'emprunt exonéré d'impôts et le reste à l'emprunt à 5 p. c.

Le retour du comte Bernstorff

La Compagnie de navigation scandinave annonce de Copenhague que le steamer *Frederic VIII*, transportant le comte Bernstorff, ancien ambassadeur d'Allemagne à Washington, et sa suite, et qui s'était arrêté à Halifax pour s'y soumettre à une perquisition des autorités anglaises, a quitté Halifax lundi.

Le service civil en Angleterre

Le correspondant à Londres du *Berlingske Tidende* (Copenhague) annonce : Au cours du deuxième examen de la loi relative au service civil, M. Nevil Chamberlain a reçu le pouvoir de mobiliser toutes les sources auxiliaires de la nation.

La Bourse de Londres

M. Chamberlain, directeur général du service auxiliaire national, vient d'ordonner à la Bourse de Londres de fermer une fois par semaine, de manière à pouvoir recruter parmi les habitués de la Bourse des hommes pour l'armée.

Croiseur brésilien en route

Le *Temps* annonce que le croiseur brésilien *Ceara*, construit à Spezia et qui se rend d'urgence au Brésil par ordre du gouvernement brésilien, vient d'arriver à Marseille.

Le Danemark et la guerre

La *Gazette de Cologne* mande de Copenhague : Les filatures de coton danoises ont décidé de suspendre leur fabrication, par suite du manque de coton et d'autres matières premières. Dès samedi, les filatures du Jutland ont arrêté le travail, celles de Seeland le feront samedi prochain. Des 65 tissages existants dans le pays, un grand nombre déjà ont restreint leur fabrication, ils suspendront même complètement le travail, s'ils ne reçoivent prochainement de nouvelles fournitures. 10.000 ouvriers sont atteints par l'arrêt complet de l'industrie textile.

La place de Reval

Une information de St-Pétersbourg annonce que le commandant du fort Pierre-le-Grand à Reval vient d'interdire l'entrée de la ville et en a fait sortir 20,000 personnes.

Les exportations américaines

Une firme norvégienne vient d'être avisée, par voie télégraphique, que l'exportation du fer et de l'acier américaine a cessé jusqu'à nouvel ordre.

ETRANGER

L'INSURRECTION CUBAINE

Le *New-York Herald* (édition parisienne) apprend, par l'intermédiaire de son correspondant spécial à Cuba, que le dernier mouvement est le plus grave qui ait éclaté depuis la guerre d'indépendance cubaine. On craint que les insurgés détruisent les propriétés étrangères ce qui forcerait les Etats-Unis à intervenir en faveur du président Menical.

UNE NOUVELLE LIGNE TELEPHONIQUE

On annonce la mise en exploitation d'une nouvelle ligne téléphonique plus directe entre New-York et San-Francisco, qui passe pour être la plus longue du monde. Elle a été construite par la Bell Telephone Company et passe par les villes de Buffalo, Chicago, Omaha, Salt-Lake City et Portland (Ohio). Elle a une longueur de 6,763 kilomètres et dépasse de 1.323 kilomètres, la première ligne téléphonique établie entre New-York et San-Francisco.

LE MORATORIUM DES ASSURANCES EN FRANCE

Les journaux parisiens annoncent que le moratorium des assurances a été prorogé de trois mois.

LA PREMIERE FOIRE HOLLANDAISE

La foire annuelle, dont nous avons annoncé l'organisation en Hollande, a été inaugurée, dimanche, à Utrecht, sous la présidence de M. Posthuma.

Le nombre d'exposants est de 668, ce qui constitue un très beau succès.

M. Posthuma, ministre du commerce et de l'industrie, a prononcé, à cette occasion, un important discours.

TARIFS POSTAUX

L'*Extrabladet* de Stockholm annonce qu'au cours d'une récente conférence postale tenue par les trois pays scandinaves, il a été décidé que les tarifs postaux seraient prochainement augmentés.

En Suède l'augmentation sera de un à deux ores pour le port des lettres et de cinq ores pour les mandats postaux.

En Norvège, l'augmentation sera plus importante encore, notamment en ce qui concerne le port des lettres et celui des imprimés.

Le ministre du Danemark n'a pas encore pris de décision au sujet de la majoration des tarifs postaux.

Rappelons que toutes les augmentations ne portent que pour le tarif en service intérieur; les tarifs en service international ne pouvant être modifiés qu'avec l'assentiment du bureau postal international de Berne.

JOURNALISME AMERICAIN

Un journal de Cripple Criek, en Colorado, le *Prospector Frend*, publie l'information suivante :

Nous avons donné, hier, les premiers, les détails sur l'épouvantable incendie qui a détruit la plus grande partie de la ville de Tincan et nous avons publié la liste des noms et prénoms des victimes. Nous venons de recevoir, à ce sujet, des nouvelles complémentaires et nous sommes en mesure d'amplifier nos informations. Il n'y a pas eu de victimes et aucun incendie n'a éclaté à Tincan; tout cela n'était qu'une fausse alerte. Nous sommes en mesure, maintenant, d'informer nos lecteurs, au surplus, que la ville de Tincan n'existe pas.

DANS LA MARINE AMERICAINE

Le gouvernement de l'Union Américaine vient d'augmenter la solde des officiers de la marine américaine; ces traitement sont très élevés, mais il est bon d'ajouter que son corps d'officiers passe à juste titre pour un corps de savants et de marins capables.

Un amiral touchera désormais une solde annuelle de 18.000 dollars, soit 94.500 francs; le contre-amiral est rémunéré à raison de 10.000 dollars, soit 52,500 francs, lorsqu'il est en service à la mer; cette solde est diminuée de 6,000 francs lorsque l'officier supérieur de ce grade est en service à terre.

Le capitaine de vaisseau reçoit une paie de 25 mille francs, lorsqu'il est service actif à la mer; contrairement à ce qui a lieu pour les contre-amiraux, ces émoluments sont augmentés lorsque l'officier est désigné pour un emploi à terre. Il en est de même pour le capitaine de frégate qui touche 20.000 francs en moyenne.

Le lieutenant de vaisseau a une solde de 15 mille francs et le sous-lieutenant fraîchement sorti de l'école navale touche 10.000 francs.

MANIFESTANTES

Une manifestation de ménagères a eu lieu, samedi dernier, à Maestricht. Au nombre de plus de cinq cents, les femmes se sont dirigées vers l'hôtel de ville réclamant des pommes de terre. Une délégation a été reçue par le bourgmestre.

La police n'a pas eu à intervenir.

LES RECOLTES

Les prévisions pour les prochaines récoltes de froment en Australie et dans la République Argentine ne sont pas aussi favorables que l'année dernière. L'Institut international d'agriculture à Rome l'évalue, en effet, à 70 pour cent de la récolte précédente et à 92 pour cent de la récolte moyenne des années 1909-1914.

AU BARREAU DE LONDRES

Le *Daily Mail* signale qu'au cours de la dernière assemblée des membres du barreau de Londres, ceux-ci se sont prononcés, à une très forte majorité, contre un vœu tendant à accepter les femmes aux fonctions d'avocates.

TELEPHONE

Il résulte d'une statistique publiée par le ministère des postes et télégraphes de Suède qu'il y a actuellement dans ce pays près de 100,000 kilomètres de ligne, 885 stations et environ 40,000 appareils en fonctionnement.

A Stockholm seul, on trouve pour 320,000 habitants, plus de 20,000 abonnés; le prix de l'abonnement est de 70 francs et le rapport du ministre annonce une nouvelle et prochaine diminution de tarif.

Billet Quotidien

Trouvé hier, chez un bouquiniste, en cherchant autre chose naturellement, le « Traité du nouveau bonheur », par Marius Cayol, un vrai livre pour temps de guerre.

Ce Cayol, le premier ou le dernier des naturistes, je ne sais plus au juste, habita Bruxelles, pendant quelques mois, il y a une huitaine d'années.

Il était de Marseille, comme tous les Marius.

Il se promenait, ici, en costume de moine.

Il n'avait ni chapeau, ni souliers, ni maison, mais il avait une tignasse d'artiste et une barbe de sapeur, et il allait ainsi, par tous les temps et par toutes les rues, insoucieux du vent, du froid, de la pluie, de la neige, du brouillard, du soleil, des pommes cuites, des quolibets de la foule, du sourire des péripatéticiennes et des regards obliques de la police.

Il vendait, pour deux sous, son fameux traité, et il en vivait, vaille que vaille.

Ce traité défend un tas de choses, il en prescrit quelques-unes.

Ses prescriptions entraînent, du reste, à peu de frais.

Pour être complètement heureux, d'après lui, il suffit de faire trois repas par jour : un repas le matin, un autre à midi, un dernier le soir.

Il faut dormir la nuit, couché sur le ventre, passer à l'air tout le temps qu'on n'emploie pas à dormir, ne porter ni coiffure, ni chaussure. (Les meilleurs souliers, fait justement observer Marius, favorisent l'éclosion des cors et encouragent la transpiration hyperbolique des pieds.)

Le régime végétarien s'impose dans toute son ampleur.

On ne doit user ni de savon, ni de cosmétique, ni de fard, ni de crèmes, ni de pâte des prélats, ni de poudre, ni de crayon.

Les bijoux, bagues, broches, bracelets, pendentifs, chaînes, épingles doivent être délaissés.

L'homme qui prétend au nouveau bonheur ne prendra ni café, ni thé, ni alcool, ni morphine, ni aucun excitant.

Il travaillera sans exagération et se baignera dans la lumière du soleil.

Il ne perdra pas son temps en frivolités, en distractions folâtres. Les grandes joies, les seules, les vraies joies, sont, en effet : la lumière, le grand air, l'eau, le travail, le repos, la santé, la force, la contemplation et l'amour.

Tout le reste est vanité, tromperie, mensonge, illusion.

Marius était heureux, il le croyait du moins.

Je ne sais s'il a fait beaucoup d'adeptes.

Je ne sais ce qu'il est devenu.

Un poilu, peut-être, comme tant d'autres, ou un mort...

PANGLOSS.

CHRONIQUE

LES PARVENUS

A tous les parvenus, présents et à venir, salut !

Un sot parvenu, a dit je ne sais plus qui, est comme juché sur une montagne, d'où tout le monde lui paraît petit, comme il paraît petit à tout le monde.

Parti du néant, arrivé on ne sait comment — calcul, intrigue ou hasard, à l'exclusion du savoir, — à la fortune ou aux honneurs, le parvenu est bien l'être le plus insupportable qui soit. Portant beau, éblouissant d'un luxe insolent ceux qui l'environnent, éclaboussant de sa vanité quiconque se refuse à l'admirer, comblant de ses folles largesses les naïfs qui s'extasient devant ses prouesses et ses exploits, il ne vit que pour l'extérieur, pour faire parler de lui et défrayer la chronique, mondaine ou à demi. Ses actes appartiennent au domaine public ; sa pensée est connue de tous, car il a soin de noyer son existence dans une ridicule publicité. Mais sa vie est comme un livre dont quelques pages sont seules accessibles au lecteur, les autres sont scellées, nul n'a le droit de les parcourir. Il se jette à corps perdu dans le présent, ne se souciant guère de l'avenir et dissimulant soigneusement son passé aux investigations indiscrètes.

Il a la mémoire courte : les années révolues n'ont laissé dans son petit esprit nulle trace de ses embarras, de ses difficultés d'antan ; il a depuis longtemps renié ses anciens compagnons de misère pour choisir des amis cossus, titrés, mieux racés ; de ses ancêtres, qui trimaient durs et vivaient mal, il n'a conservé qu'un souvenir lointain, presque effacé.

Le passé, pour lui, c'est l'ennemi, le malheur, la honte ; le présent, c'est l'ami, le bonheur, la gloire.

Pauvre hier, riche aujourd'hui, le parvenu est fils de l'argent. C'est l'argent qui l'a rendu orgueilleux et arrogant ; c'est l'argent qui a parsemé de fleurs le chemin de la vie qu'il gravissait péniblement ; c'est l'argent qui est venu déposer un sourire hautain sur ses lèvres, où la misère avait autrefois dessiné une affreuse grimace.

Mais l'argent, malgré son pouvoir et son prestige, n'a pu ni fertiliser son cerveau inculte, ni aviver son intelligence, ni lui façonner le cœur, ni lui sculpter l'âme.

Et voilà pourquoi le parvenu n'est pas heureux, voilà pourquoi le réel bonheur lui est inaccessible. Ses jouissances comme ses plaisirs sont essentiellement matériels, aussi matériels que les richesses qui les lui procurent.

Les charmes intellectuels lui restent interdits, inconnus à jamais.

Combien de parvenus vont naître de la crise que nous traversons si douloureusement !

Le commerce interlope, la spéculation éhontée, le fonctionnement irrégulier des Bourses officieuses ont été les artisans malpropres de maintes fortunes rapides, jetant dans la circulation des contingents nombreux de « nouveaux riches », contre lesquels nous aurons sans doute un jour à nous défendre.

Plusieurs de ces Crésus du dernier bateau affichent déjà — ou font proclamer par leurs bénévoles admirateurs — leurs sottes prétentions ; ils s'arrogent le droit de tout régenter, de régler sur leur diapason nos pensées, nos efforts, et jusqu'à nos sentiments ; ils s'imaginent, dans leur fausse conception du devoir et leur instinctive et rudimentaire notion des droits de chacun, qu'ils seront les hommes de demain, qu'ils nous dicteront leurs volontés et nous traceront la voie que nous aurons à suivre.

A d'autres, messieurs les collecteurs bruteaux de la Fortune, à d'autres...

Vos leçons, nous ne les acceptons pas, et nous en rions ; vos désirs gonflés d'ambition, il nous suffira de souffler dessus pour les voir crever comme bulles de savon ; vos projets d'avenir, vos visées politiques et autres, nous nous en soucions fort peu pour l'instant. Le moment venu, tout cela retournera à la source, devant l'impuissance du courant.

Demain, d'autres que vous viendront, hommes de caractère, de science et de probité, ceux-là, moins riches que vous peut-être, mais assurément plus dignes, plus propres, plus considérés et plus capables.

Devant ces hommes-là, messieurs les parvenus, vous disparaîtrez, vous et vos acolytes, ainsi que les ténèbres de la nuit aux premières lueurs de l'aurore.

Le jour fait pâlir les étoiles. Alors...

EMILE BALON.

Echos et Informations

La philosophie des annonces.

Vous m'opposez votre scepticisme railleur quand je vous chante sur tous les tons que la lecture de la quatrième page des journaux ne manque pas de charme. Je me propose de vous convaincre de vos torts ici même, par un exemple.

Je lis qu'un même monsieur offre, dans cinq annonces différentes, d'acheter très cher des rouleaux de phonographe, du sulfate de soude et toutes autres poudres, un réservoir en tôle de savonnier, des caisses vides neuves et... quelques bons lapins.

En présence d'une telle diversité de besoins, il est permis de se demander quelle peut bien être la nature du commerce ou la profession exercée par cet acheteur universel.

S'agit-il d'un lanceur d'expositions ou d'un contrebandier ? Mystère.

J'essayo de découvrir un lien entre les différentes marchandises qu'il cherche à acquérir, mais j'y perds mon latin...

Voyons : on peut supposer que les caisses vides doivent servir à loger des lapins, le sulfate de soude à les purger, les autres poudres à les désinfecter. Mon confrère Jules Capron fils ne me contredira pas.

Mais alors, que viennent faire dans la combinaison et le réservoir en tôle... de savonnier (sans doute un nouveau produit dû aux progrès de la métallurgie actuelle) et les rouleaux de phonographe ?

... Eureka : les lapins dans les caisses battront du tambour sur le réservoir, avec accompagnement de phonographe, cependant que le savonnier se fera entôler.

Conclusion : Notre homme est un manager de cirque qui pratique l'entôlage.

C'était d'une simplicité élémentaire.

LE DIABLE BOITEUX.

Etalages printaniers.

Le public oisif et affamé qui erre à l'aventure dans les rue de la capitale, *quacrens quem devoret*, a la volupté rare de pouvoir contempler, depuis quelques jours, chez les marchands de primeurs, des étalages merveilleux, divinement agencés en vue de flatter, à la fois, la vue et l'odorat, mais protégés soigneusement, par de solides vitrines, contre toute tentation trop forte.

Ces commerçants habiles n'ont pas voulu se laisser damer le pion par les vendeurs de cochonnerie ; puisque ceux-ci, derrière leurs fenêtres, édifient des monuments artistiques de tripes et de boudins, il est logique que ceux-là dressent des arcs de triomphe de raisins, de pommes, d'asperges et autres légumes indigènes et exotiques. Nous avons même vu, à certaines devantures, d'authentiques fraises...

Ces exhibitions pantagruéliques ont un grand tort cependant, en plus de l'immoralité notoire qui s'en dégage. On n'y trouve aucune indication de prix.

La révélation du coût de ces primeurs serait pourtant une mesure de prudence. Elle éloignerait momentanément les mains avides qui se tendent et les estomacs creux qui pleurent...

A la Ligue des locataires.

L'extension sans cesse croissante des services de la Ligue des locataires de Bruxelles, fondée le 18 octobre 1914 et établie actuellement boulevard de la Senne, 110, oblige ses dirigeants à l'installer dans des conditions nouvelles et infiniment plus confortables.

A partir du 1er mars, la Ligue aura son siège en plein centre de la ville, dans les vastes locaux de la *Brasserie Flamande*, rue Auguste Orts, 22-24.

Les consultations auront lieu tous les jours, sauf le samedi et le dimanche, de 3 à 5 heures.

Conformément à ses statuts, la Ligue ne prête son concours qu'aux locataires éprouvés par les événements et dont la loyauté, la bonne foi ne peuvent être suspectées. Et son but essentiel est de concilier dans chaque cas les intérêts du locataire et ceux du propriétaire.

Elle s'occupe aussi des débiteurs hypothécaires, des petits propriétaires qui ont des annuités à acquitter et dont la situation peut être assimilée souvent à celle des locataires les plus malheureux.

Sur les 8,500 affaires qu'elle a traitées depuis sa fondation, elle ne compte qu'un pourcentage infiniment faible d'insuccès.

La cotisation annuelle est de 1 franc. Tous les service de la Ligue, au surplus, sont gratuits. Et il est à peine besoin de dire que tous les dirigeants de cette œuvre d'entr'aide s'y dévouent sans aucun profit personnel, lui donnant leur temps et parfois leur argent.

La Ligue des locataires de Bruxelles est présidée, ainsi que la Fédération nationale de ligues de locataires de Belgique qui compte près de 50,000 membres, par M. A. Boghaert-Vaché. Sa prochaine assemblée générale est projetée pour le dimanche 11 mars ; elle aura à procéder au renouvellement du comité, et le président se trouve parmi les membres sortants.

« L'Approvisionnement d'hiver ».

C'est le titre d'une nouvelle coopérative fondée à Bruxelles et qui vient de tenir sa première réunion.

L'administrateur-directeur a donné lecture à l'assemblée, fort nombreuse, des statuts et du but de la société, lequel est de permettre à ses adhérents de se procurer, dans les conditions les plus avantageuses, les produits et denrées d'approvisionnement, et principalement le charbon, et d'en faciliter l'acquisition à la petite épargne.

La nouvelle société a procédé à la nomination du conseil d'administration, dont les membres élus ont été choisis parmi les personnes représentatives de différentes professions et qui fonctionnera sous la présidence de M. le docteur Hesbeens, de Koekelberg.

Voici la composition de ce conseil : Le docteur Hesbeens, président ; M. J. Bolleus, directeur-gérant ; MM. Van Eemeren, Jules Jourdain et Smeesters, administrateurs ; MM. Nicaise, Vanderslyen et Pacilly, commissaires.

La coopérative a son siège rue Mexico, 35, et c'est là que doivent être adressées les adhésions et les demandes de renseignements.

Les concerts.

Salle comble, dimanche, à l'Union coloniale, pour le quatrième concert du violoncelliste E. Van Horen.

Que dire encore de ce maître de l'archet ? Il possède le charme, la justesse, la puissance de sonorité, et nous avons eu maintes fois à signaler le fini de son interprétation, aussi bien dans les œuvres classiques que dans les œuvres modernes. Dimanche, il a interprété des œuvres du XVIIe et du XVIIIe siècle, notamment la Sonate de W. de Fesch, dont nous préférons la sarabande et le menuet aux deux premières parties, et des pièces de Corelli, de Durante, de Haydn, et on l'a applaudi encore dans une page admirable de Boëllmann.

Mme Ghislaine Villiers, un soprano de grand style et d'une distinction suprême, prêtait son concours à ce concert. On a pu apprécier toute l'étendue de sa voix dans l'air d'Agathe du *Freischütz*, et elle a détaillé de la façon la plus expressive, la plus nuancée, des morceaux de Duparc, de Chausson, de Brahms.

Elle aussi a été ovationnée par une foule attentive et vibrante d'une belle émotion d'art.

M. Georges Renson tenait avec sa maîtrise coutumière le piano Erard.

— Très intéressante séance musicale aussi, dimanche, en la salle de la place Royale.

Mlle Marguerite Protin, pianiste, s'est particulièrement distinguée par son jeu pur, brillant et doux et par son rythme parfait ; elle a fort bien interprété le *Caprice sur les airs de ballet de l'« Alceste »*, de Gluck, de Saint-Saëns, et elle a enlevé avec beaucoup de brio la *Tarentelle* de Liszt.

M. Lucien Schmeklud, un violoniste suédois de grand talent, s'est peut-être montré un peu terne dans la *Sonate en mi bémol* de Louis Van Beethoven ; mais il a rendu avec un sentiment exquis la Sonate de César Franck.

Le public, très nombreux, n'a pas ménagé ses applaudissements aux jeunes artistes.

— Le récital de chant que M. Léopold Bracony devait donner avec M. G. Minet, en la salle Erard, le samedi 3 mars, est remis, pour raison de santé, à une date ultérieure.

Nous la ferons connaître.

Les pépinières modernes

des Etablissements horticoles Eug. Draps, rue de l'Etoile, Uccle (tram 11 ou 50) renferment toutes les essences forestières ou fruitières. Tout amateur de jardins, tout propriétaire rural leur doit sa visite.

Nos conseils communaux.

Le Conseil communal d'Anderlecht s'est réuni lundi, à 3 h. 30, sous la présidence de M. Denis, ff. de bourgmestre.

Il s'est tout d'abord constitué en comité secret.

On a procédé à la désignation de sept délégués chargés de représenter la commune à l'assemblée générale de la Société coopérative pour le ravitaillement de l'agglomération bruxelloise qui aura lieu dimanche, 4 mars. On a nommé un instituteur. Enfin, l'on a accordé des augmentations de traitements et des promotions à des fonctionnaires et employés communaux.

La séance publique qui a suivi a été très courte. L'assemblée a voté le budget communal et ses annexes à l'unanimité moins deux abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Denis a levé la séance à 6 heures.

L'ingénieux puisatier.

Il était du Midi, celui-là, de Gascogne assurément. Le puits qu'il creusait était déjà profond d'une dizaine de mètres, lorsqu'un matin le manouvrier vit qu'un affaissement s'était produit et que les terres éboulées comblaient le fond.

Quel travail ! Combien de mètres cubes de terre à rejeter ainsi hors du puits !

Notre homme avait de la philosophie, heureusement. Il regarda soigneusement aux alentours. Personne ne venait. Il retira sa veste et son chapeau, les jeta à terre près du trou et, se glissant dans un buisson, attendit avec sérénité.

Peu après, des paysans passant là virent le puits encombré de terre et cette veste et ce chapeau. Ils en conclurent que l'homme était au fond sous l'éboulement... et aussitôt se mirent au travail pour déblayer : on ne pouvait laisser un homme enterré vivant. Et les pelletées de terre volaient sur le sol. Ils atteignaient le fond lorsque le puisatier sortit de sa cachette et remercia les travailleurs de l'avoir dispensé de la tâche à refaire.

Le puisatier fera bien désormais de ne pas se laisser surprendre par un éboulement, car, à l'exemple du berger de la fable, il aurait beau appeler au secours, on ne l'entendrait pas. Il est des blagues qu'on ne fait pas deux fois, même en Gascogne.

AIDE sér. à tous capit. p. hypoth., succ., titr. ass. gar. 200, ch. d'Haecht. 2-6 h. 531

La Charcuterie qui manquait à Bruxelles.

La lacune est comblée ! La « bonne » charcuterie, dont nous signalions dernièrement la nécessité à Bruxelles, existe enfin, *la charcuterie naturelle du bon vieux temps* est ouverte depuis hier, 14, boulevard Anspach.

La foule qui se pressait à ses abords a pu constater que la confiance que l'on mettait dans cet établissement n'a pas été déçue.

La réalisation a dépassé les promesses ! On entendait dire devant les produits frais et loyaux : « Jamais on a vu cela ! ». C'est la vérité, ici tout est à admirer, tout est à consommer de confiance. Tout y est spécialité, car la maison est unique à Bruxelles.

On ne peut énumérer les innombrables articles étalés dans ce coquet magasin. Tous les produits de l'art traités suivant les règles les plus classiques, les règles du *vieux temps*, s'y trouvent à profusion. Aussi samedi, jour d'ouverture, cinquante pour cent de la recette ayant été versé aux œuvres des orpheins de nos soldats et des sinistrés de la Senne, le cœur n'a pas été oublié dans cette fête du palais et de l'estomac. (526

Un chemin de fer sur la glace.

Cette voie ferrée peu banale existe à Montréal sur le Saint-Laurent. Beaucoup de voyageurs font par plaisir cette traversée qui n'est ni étrange ni dangereuse, mais plutôt très coûteuse.

Pendant à peu près la moitié de l'année, le fleuve est gelé et l'épaisseur de la glace est telle qu'elle peut supporter les charges les plus lourdes. Chaque année, pour quelques mois, on établit donc une voie ferrée, mais le commerce du transport de personnes qui se fait ainsi n'est qu'accessoire.

On envisage surtout les expéditions commerciales de tous les ports situés sur le fleuve. Par suite du froid, ces expéditions auraient à souffrir de retards considérables qu'on a voulu éviter.

Jeudi 1er mars, à 3 heures, Ouverture de l'Exposition du peintre G. Haustrate, à la Galerie Georges Giroux. 530

Nouvelles à la main.

— Figure-toi qu'hier, à Laeken, dans une maison en construction, j'ai trouvé une pomme de terre !...

— Fichtre !... Et qu'en as-tu fait ?

— Tu ne crois pas, j'espère, que rien puisse me détourner de la voie de l'honneur ? J'ai porté ma trouvaille au commissariat de police.

Comment on dresse un inventaire.

Premier employé. — Inscrivons : une bouteille de porto.

Deuxième employé (débouchant et flairant la bouteille). — Mais c'est du marsala !

Cinq minutes après :

Premier employé. — Reprenons : une bouteille vide...

La Première Ascension dans l'Histoire

Ce fut devant une foule enthousiaste que Rit Sepikke, le célèbre aviateur bruxellois, s'éleva vers le ciel le 18 mai 1927, à midi, de la plaine du Solbosch, dans son nouveau dirigeable *Le Brusseleer*.

Il s'agissait en effet, de tenter, pour la première fois, la plus extraordinaire de toutes les aventures et de renverser définitivement, grâce à la science, les notions les plus fondamentales de l'esprit humain : il s'agissait tout simplement, grâce à la vitesse, de remonter dans le temps, suivant la suggestion de Wells, et de prouver ainsi victorieusement que l'histoire elle-même, cette pauvre idéologue, doit se soumettre comme les autres aux sciences merveilleuses de l'espace, aux figurations immobiles et rigides du mouvement.

Le *Brusseleer*, qui avait la forme d'un saxophone-soprano, jaugeait vingt-cinq belgicamètres, et sa machine de douze mille chevaux faisait facilement cent soixante-neuf kwispels-heures.

C'était, on le voit, un aéronat sans précédent, dont la vitesse normale de six cents kilomètres à la seconde pouvait être augmentée d'une façon presque indéfinie, grâce à un tuyau rayé — l'embouchure du saxophone — qui, dans l'air, s'enfonçait en spirale et apportait au moteur une provision toujours croissante d'ozone carburé.

Aussitôt lâché, le ballon bondit en l'air et brusquement s'enfonça vers l'ouest avec une telle rapidité qu'il disparut aux yeux de tous, à la façon de ces bulles de savon qui s'élèvent et s'évanouissent dans un rayon de soleil.

Après un moment d'émotion, bien légitime, Rit Sepikke régla définitivement sa marche vers l'ouest ; grâce au nouveau volant-boussole il suffisait de donner la direction une fois pour toutes et celle-ci se maintenait ensuite automatiquement, se rectifiant d'elle-même sans qu'il fût besoin de s'en préoccuper.

Délivré de ce soin, Rit jeta les yeux derrière lui et, à son grand regret, ne put rien voir. Aspirées par la vitesse, des cheminées, de petites maisons et des bergeries entières, des fabriques de savon et des entrepôts de torréaline, arrachés de la terre, flottaient en l'air dans le sillage du ballon et obstruaient la vue.

Rit s'amusa un instant à contempler une brebis bêlante qui flottait en allaitant encore ses petits, puis il mit complètement en prise son cône d'embrayage à friction douce au quinine et regarda vers le sol..

A son grand étonnement, il constata que la côte belge disparaissait déjà et qu'il filait sur la mer du Nord.

Fiévreusement, il consulta son chronographe : trois minutes s'étaient écoulées depuis son départ de Bruxelles. L'heure de Nieuport retardant de vingt-huit minutes sur celle de Bruxelles, c'étaient donc vingt-cinq minutes que Rit venait déjà de rattraper sur l'heure absolue de la terre.

Ce premier succès le grisa !

Dépourvu de tout pouvoir modérateur, il mit son levier sur la soixante-dix-neuvième vitesse en prise directe, assujettit le pare-étincelle contre l'inflammation de l'air, et le *Brusseleer* partit sur l'océan comme un bolide.

Quinze minutes après, Rit Sepikke passait en comète sur New-York, exactement à sept heures dix-huit du matin, l'heure de New-York retardant de cinq heures sur celle de Bruxelles.

Dès lors, ce fut une course folle à la poursuite du temps passé !

Bien avant San Francisco, Rip rattrapait la nuit précédente, puis le coucher du soleil de la veille, puis la journée précédente, puis des jours encore et des jours passés.

Il revit la Belgique, retrouva l'Amérique, fringalant sur l'équateur, dérapant sur les nuages, filant toujours avec pleine avance, plein ozone et les courants magnétiques dans le dos.

Parfois, il vérifiait la direction de son volant-boussole, prenait une pilule de bœuf liquéfié et quelques grammes de somnoline de plomb, puis, régénéré, regardait de nouveau ce qui se passait sur terre.

A mesure qu'il rattrapait des mois et des années, Rit s'intéressait davantage aux êtres et aux choses ; bien des événements lui étaient révélés enfin dans leur complète vérité et son œil ne quittait plus le récepteur du guide rope-téléphote-amplificateur.

Avec indignation, il se revit lui-même à raconter à Pierre et à Paul un tas de bêtises dont je ne me souviens même point, mais je n'en pensais pas un traître mot. Voyons ! si j'avais voulu le tuer, ce Michaud, je ne serais pas allé le crier sur les toits.

— Savoir ! dit M. Antaume. Tous les criminels commettent des imprudences. Et c'est heureux pour la justice !

— Allons ! dit Jacques d'un ton farouche. Je vois ce qui en est. Mon frère vous a fait la leçon.

M. Antaume dédaigna de relever l'insinuation. Il fit du champ au procureur, qui se livrait à un nexamen méticuleux de l'inculpé et qui paraissait légèrement perplexe. Puis, sur un signe du magistrat, il s'écarta avec lui.

— Pardon, monsieur le maire. Ne m'aviez-vous pas dit que l'assassin devait avoir des sabots ?

M. Antaume jeta les yeux sur Jacques : Jacques avait des souliers.

— Ah ! ça, mais...

— Ne concluons pas trop vite, dit le magistrat. Il a pu changer de chaussures. Nous allons bien voir, d'ailleurs...

Où sont vos sabots ?

(A suivre.)

FEUILLETON DU « QUOTIDIEN ». — N° 6.

L'EMOUCHET

Roman par Norbert SEVESTRE

— L'Emouchet ? fit une femme qu'on n'avait pas encore aperçue. Mais je sors justement de le voir.

— Où ça que tu l'as vu ? »

Vivement, M. Antaume glissa à l'oreille de la paysanne :

« Dites : dans la forêt.

— Dans la forêt », répéta machinalement la femme.

La foule se rua de ce côté.

« Ouf ! soupira le maire. Maintenant, nous voilà tranquilles, expliquez-vous, bonne femme. Où Jacques Morge est-il actuellement ?

— Chez Boquignolle.

— Vite ! dit M. Antaume à l'instituteur. Il faut s'assurer de sa personne avant qu'on puisse lui faire un mauvais parti. »

Le cabaretier était devant sa porte, soignant les rosiers qui égayaient la façade du *Café de l'Enigme*.

« Qu'est-ce qu'il y a donc ? demanda-t-il en voyant les deux fonctionnaires accourir.

— Jacques Morge est ici ?

— Oui, monsieur le maire, dit avec embarras Boquignolle. Seulement, il n'est guère en état de vous recevoir. »

Sans répondre, M. Antaume écarta Boquignolle, pénétra en compagnie de l'instituteur dans la salle de l'établissement.

« Pardi ! » dit-il.

Ivre-mort, Jacques Morge ronflait à poings fermés sur une table, et les plaques de boue, les taches sanglantes qui mouchetaient ses loques n'avaient pas encore eu le temps de sécher.

Sur le coup de dix heures, c'est-à-dire deux heures à peine après l'envoi de la dépêche du maire, un brigadier et quatre gendarmes à cheval entrèrent au galop dans Clocheville. M. Antaume en détacha deux vers la cavée et fit garder le *Café de l'Enigme* par les autres. L'Emouchet dormait toujours. Il dormait encore quand le procureur de la République et son greffier débarquèrent du train, le premier qu'ils avaient pu prendre. Le maire les mena immédiatement sur les lieux du crime. Leur rapide enquête ne fit que corroborer ses déductions personnelles : la préméditation était nettement établie. Et dès qu'ils connurent l'histoire des démêlés de Jacques avec Michaud, leurs derniers doutes tombèrent.

De retour à Clocheville, où le cadavre du garde avait été transporté aux fins d'autopsie, le procureur prit ses dispositions pour interroger Jacques, enfin réveillé. Les gendarmes lui avaient mis les menottes pendant son sommeil, et il était assis entre eux, dans la salle du cabaret. Le brigadier, d'ailleurs, l'avait déjà sondé. Surpris ou feignant la surprise, il s'était frotté les yeux en bredouillant de vagues dénégations. Comme ses idées n'étaient pas encore bien lucides, ses gardes lui avaient fait prendre quelques gouttes d'ammoniaque étendue d'eau. Il paraissait maintenant en état de s'expliquer, mais l'interrogatoire n'en alla pas beaucoup mieux pour cela. Le fait est qu'on n'avait jamais vu d'inculpé plus récalcitrant. Il récusait toutes les charges accumulées contre lui ; il n'avait pas vu Michaud, ne savait rien, innocent comme l'enfant qui vient de naître...

« Où avez-vous passé votre nuit ? coupa le procureur.

— J'ai tendu des collets. Mais pas dans la forêt, non, pas par là, je vous jure ! De l'autre côté de la vallée, dans les bois de Thibermont. Même que j'ai pris six lapins de garenne et que je les ai cédés à Boquignolle, qui peut vous le certifier. »

Ces messieurs sourirent : le système de défense adopté par l'inculpé ne tenait pas debout. Pour la forme, le procureur demanda au cabaretier ce qu'il y avait de vrai dans cette allégation de Morge.

— Ma foi ! dit en hésitant Boquignolle, il nous a bien apporté des lapins ce matin, à l'ouverture du café. Mais je n'étais point avec lui quand il les a pris, j'ignore si c'est sur Arques ou sur Thibermont.

— Parbleu ! murmura le brigadier.

Le procureur se retourna vers Jacques.

— D'où proviennent ces taches de sang que je remarque sur vos habits ?

L'Emouchet montra ses mains zébrées de récentes écorchures.

— C'est bien simple. Je me suis déchiré aux ronces du bois et j'ai essuyé le sang à ma blouse.

— Il a réponse à tout, dit tout bas un gendarme au maire.

— Et, poursuivit le procureur, comment expliquez-vous la présence chez vous d'un paquet de cartouches et d'un fusil fraîchement déchargé ?

Cette fois Jacques se troubla. Il ne s'attendait pas à cette question dont la gravité ne pouvait lui échapper. Réflexion faite, il convint que l'arme lui appartenait bien, mais il eut soin d'ajouter qu'il l'avait acquise pour tirer des chevreuils et qu'il ne s'en était jamais servi.

... Allons donc ! l'âme du canon et la batterie sont encore encrassées par les deux cartouches que vous avez brûlées hier au soir.

— Voilà qui est raide ! protesta le misérable. Avez-vous compté mes cartouches ? Je prouverai que je n'en ai acheté que vingt.

— Nous sommes d'accord. Le paquet n'en contient plus que dix-huit.

— Où sont les deux autres ?

— Ce n'est pas à vous de le demander.

— Bon sang ! S'il n'y a pas de quoi perdre la boule ! dit rageusement l'Emouchet.

— Ainsi vous niez toute participation au crime ?

— Pour sûr que je nie ! Je ne suis pour rien dans cette affaire-là eAt je n'y comprends goutte. C'est par le brigadier que j'ai appris la mort de ce pauvre Michaud.

— Ce pauvre Michaud ! Vous étiez moins indulgent pour lui de son vivant, remarqua M. Antaume. Niez-vous aussi avoir proféré des menaces de mort contre le garde champêtre ?

— On dit tant de choses quand on est en ribote ou même un peu en colère ! J'ai pu

Louvain à l'âge de six ans, volant un pot de confitures de cerises à l'étalage d'une confiserie de l'impasse de la Mare-Noire!

Bientôt Rit Sepikke se sentit dépaysé : l'exécution de Louis XVI le laissa froid, et c'est à peine si la découverte de l'Amérique l'émut quelque peu, lui qui venait de la découvrir tant de fois.

Un moment, il s'arrêta pour s'entretenir avec des généraux romains. Il voulut étonner ses auditeurs, leur prédire l'avenir, il bluffa, se coupa lui-même: on le prit pour un simple augure et on lui donna quelques drachmes en échange d'une pièce du Pape qu'on accepta sans difficulté.

Toujurs plus inquiet, Rit Sepikke remonta furieusement dans l'histoire. Il passa comme un astre brillant au-dessus de la Grèce antique et jeta le trouble dans les observations astronomiques de la Chaldée.

Bientôt les hommes disparurent, les volcans s'allumèrent et le sol se convulsa. Rit franchissait l'histoire et remontait aux origines du monde.

Or, un jour qu'il volait au-dessus d'une forêt vierge, écoutant avec stupeur des plésiosaures parler (comme ils avaient encore le droit de le faire avant la création de l'homme), Rit Sepikke ressentit tout à coup une vive douleur à l'extrémité de la colonne vertébrale, cependant que le ballon-saxophone s'arrêtait brusquement, comme enrayé par un objet insolite.

Rit, étonné, chercha à se rendre compte de ce qui se passait et, tâtant l'endroit meurtri, quelle ne fut pas stupeur en constatant derrière son dos la présence d'un commencement de queue!

Rit-Sepikke remontait au singe !

— Diable ! dit-il, je crois fort qu'il serait temps de m'arrêter; sans cela je serais bientôt mûr pour les zoophytes.

Péniblement alors. Rit reprit sa route vers l'est, mais en première vitesse cette fois, le moteur étant sérieusement « avarié »!

Ce fut à peine s'il put rentrer sans panne dans l'histoire..

D'aucuns disent qu'il périt misérablement sous le pseudonyme de Prométhée; d'autres qu'il regagna misérablement son siècle à pied sous le nom de Juif Errant.

Mais sait-on jamais ce qu'il y a de vrai dans de pareilles informations ?

E. P. DE STEENOCKERZEEL.

FAITS DIVERS

LE TEMPS QU'IL FAIT

Le mardi 27 février (3 h. de l'après-midi) :

Pression atmosphérique (beau temps)	770
Pression atmosphérique de la veille	769
Température	8°
Minimum de la nuit	3°
État hygrométrique de l'air	72 %

(Communiqué par M. Vanderbiste, opticien, rue de la Montagne, 68.)

LES DRAMES DE LA MISERE

Dans une chambre-mansarde de la rue de l'Arbre-Bénit, à Ixelles, habitait seul un ouvrier cordonnier, Jean-Baptiste V..., âgé de 70 ans.

Le vieillard, devenu incapable de pourvoir à son existence, a cherché un refuge dans la mort. Il a fixé le crampon dans le plafond et il s'est pendu.

C'est le locataire principal qui, ne l'ayant pas vu descendre, est monté à sa mansarde et a constaté le décès.

Aujourd'hui gai et léger, en 4e page.
19626

UN TRIPOT

Lundi, vers 10 heures du soir, M. Janssens, chef de la brigade judiciaire de Bruxelles, a fait une descente, avec son personnel, dans un tripot de la chaussée d'Ixelles.

Une vingtaine de joueurs étaient rassemblés autour des tables et jouaient au pocker. L'argent était remplacé par des jetons.

Procès verbal a été dressé. Les cartes et les jetons ont été saisis.

Colossale V. B., est la pipe incomparable!
Économie de tabac : 30 %. — 11, rue de Buvière, Brux. (428

EXPLOSION DE GAZ

Hier soir, rentrant dans son atelier, rue de Berchem, à Molenbeek-Saint-Jean, M. V..., fabricant de parapluies, a fait flamber une allumette.

Aussitôt, une explosion s'est produite. M. V... a été brûlé à la figure et aux mains, et un incendie fut déclaré.

Les pompiers de la commune sont arrivés promptement sur les lieux, et au bout d'un quart d'heure le feu était maîtrisé.

UN CHATEAU EN FEU

Lundi soir, vers 10 heures, un incendie, dont on ignore la cause, a éclaté, à Boitsfort, dans le château du commandant Morel, des guides. Ce château est situé sur un côteau, à droite du boulevard du Souverain.

Les pompiers de la commune sous les ordres de M. Roudoux, se sont immédiatement transportés sur les lieux ; ils ont été aidés bientôt par ceux d'Ixelles, sous le commandement de M. Vermersch.

Mais en dépit de tous les efforts, le château a été entièrement détruit. Les pertes sont considérables.

VOLS ET ESCROQUERIES

La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits, par escalade et effraction, en la manufacture de gants de M. Peizer, rue Vergote. Dans le bureau du comptable, se trouvent deux coffres-forts, l'un contenant 5,000 et l'autre 25,000 francs. Ces meubles ont subi l'assaut des cambrioleurs, mais tous deux ont résisté, et le butin des escarpes s'est borné à une centaine de francs, trouvée dans un coffret appartenant à un employé.

— Mme H..., demeurant boulevard Lambermont, allait rentrer chez elle lundi soir lorsqu'elle a été attaquée par un jeune voyou qui lui a arraché sa sacoche en argent contenant son porte-monnaie et a pris la fuite. Mme H... s'est mise à la poursuite de son voleur; elle allait l'atteindre quand il s'est retourné en braquant sur elle un revolver. Très heureusement, des passants sont intervenus qui ont maîtrisé le jeune bandit et l'ont conduit au commissariat d'Helmet. C'est un nommé Joseph V...., habitant chaussée de Haecht.

— La nuit dernière, pendant que l'agent de police Deventer, habitant rue Jean Stobbaerts, était de service à la permanence de l'hôtel communal de Schaerbeek, un cambrioleur a pillé son appartement. Un coffret en fer renfermant de l'argent et des bijoux a disparu, avec des objets de valeur et des vêtements.

— La même nuit, on a volé deux cuvettes de savon chez M. Martens, rue de Russie.

— Avenue Fonsny, sur la charrette de la maison Delhay, de l'avenue du Midi, on a volé un colis de chapeaux de dames.

— Chez M. Zwieker, rue Emmanuel Hiel, on a fait main-basse, la nuit, sur dix kilos de café, de la charcuterie, de la farine, du lard, du saindoux, du sucre, du savon, plusieurs bouteilles de rhum, une somme de 225 francs, douze cuillers à café en argent, des bijoux, des fourrures...

— Dans un café de la place Liedts, on a volé hier soir le pardessus de M. Robert K... Il renfermait son portefeuille et des gants.

— Chez M. Randslage, rue de Munich, on a dérobé, pendant la nuit, des jambons, du lard, du riz, trois couvertures de laine, etc.

— A la suite des nombreux vols à la tire qui se commettent au débarcadère des tramways vicinaux de la place Dailly, M. le commissaire de police Dexters, du quartier du Tir National, a organisé, lundi, un service spécial de surveillance, qui a amené, dans l'après-midi, l'arrestation d'une femme nommé V... et de deux hommes, Henri D..., et Joseph H..., surpris en flagrant délit de vol. La femme a été trouvée en possession d'un portefeuille contenant 75 francs et des papiers au nom de la comtesse de Lichtervelde. Les deux hommes avaient sur eux, chacun, un portefeuille bien garni. Tous trois ont été mis à la disposition du parquet.

— Dans la matinée du même jour et au même endroit, M. Louis Demulder, de la rue du Noyer, a été délesté de son portefeuille renfermant près de 3,000 francs, et M. Guillaume Henaerts, de Landen, a été dépouillé d'une somme de 425 francs.

— La police recherche un nommé Jean L..., se disant représentant de commerce, domicilié rue Américaine, et qui a disparu après avoir escroqué une somme de 3.500 francs à Mme veuve Emilie Dubois, rue des Palais, à Laeken.

EN PROVINCE

A Liége

Plus de peur que de mal. — Un accident s'est produit dans une maison du quai de la Batte, occupée par M. Ferdinand D..., cabaretier.

Le plafond d'une des chambres s'est effondré...

Trois personnes se trouvaient à ce moment dans la pièce. Deux ont été légèrement contusionnées : M. D..., le cabaretier, et M. Pierre M..., habitant rue Saint-Gilles.

État civil de Liége du 25 février

Naissances. — 3 garçons.

Décès. — Joseph-Félix Nelissen, fabricant de jalousies, 76 ans, place du Nord, 3, époux Jacob; Evain-Joseph Croister, sans profession, 78 ans, rue Campine, 21, veuf Jardaut; Joséphine Detry, sans profession, 85 ans, veuve Melin; Catherine Devert, sans profession, 81 ans, veuve Prévers; Marie Gérardy, tailleuse, 24 ans, rue de la Province, 5, épouse Metz. — Et un enfant au dessous de 7 ans.

A Anvers

La navigation. — La navigation sur l'Escaut a repris son cours normal, entravé si longtemps par la gelée.

Beaucoup d'arrivages et de départs ont été enregistrés.

Le service Anvers-Tamise. — Le service par bateau entre Anvers et Tamise a été rétabli. Le steamer *Wilford*, parti de Tamise à 7 h. 30, est arrivé à 9 h. 30 à Anvers. Il est reparti à 3 heures pour Tamise.

Provisoirement, le *Wilford* fera ainsi un voyage aller et retour par jour.

A Mons

Dans les charbonnages. — Une mesure qui s'imposait :

Tous les charbonnages du Couchant de Mons ont décidé d'augmenter tous leurs ouvriers, indistinctement, de 10 p. c. en moyenne.

A Namur

A la Cour d'assises. La deuxième session de la Cour d'assises de la province de Namur s'ouvrira le mardi 8 mai.

Elle sera présidée par M. Albert Louche, conseiller à la Cour d'appel de Liége.

Tamponné par un tram. — Un mendiant octogénaire, Stanislas Corsemt, habitant rue des Brasseurs, à Namur, a été surpris par un tram de la ligne Onoz-Spy.

Lancé violemment sur la voie, le vieillard a été tué sur le coup.

A Dinant

L'assassinat de Biesmerée. — Nous avons relaté, dans notre numéro du 23 février, le crime commis à Biesmerée.

Le parquet de Dinant avait, on se le rappelle, fait arrêter un ouvrier domicilié à Charleroi, qu'on avait vu rôder autour de la métairie des époux Genard-Lamé. Cet homme, nommé Mathieu Doyen, vient d'avouer qu'il est l'auteur de l'assassinat commis sur la personne de Mme Genard. Il a tué pour voler.

L'instruction sera close très prochainement.

LE CONTE DU JOUR

Un Monsieur a perdu quelque chose...

La circulation est active, sur le boulevard...

Tout à coup, un monsieur quitte son trottoir, semble vouloir traverser, mais s'arrête au milieu de la chaussée; et là, il fouille du regard le pavé dans un rayon d'environ deux mètres...

Les voitures l'évitent avec peine, des badauds s'approchent, et, aux fenêtres, des rideaux s'écartent...

De toute part, la même pensée jaillit :

— Un monsieur qui vient de perdre quelque chose...

Une minute ayant fui, le monsieur se trouve encerclé de curieux obligeants qui cherchent avec lui... De temps à autre, ils le regardent, quêtant une vague indication.

Mais le monsieur est bien trop absorbé!...

On se remet donc à chercher — avec d'autant plus d'ardeur qu'on ignore totalement ce qu'on cherche...

Nouvelles minutes...

Nouveaux badauds...

Les derniers venus se hasardent à questionner les avant-derniers.

Ceux-ci interviewent les avant-avant-derniers — lesquels transmettent aux privilégiés du premier rang l'interrogation générale :

— Qu'est-ce qu'il y a?

Mais le premier rang a ses raisons pour rester discret...

Néanmoins, voici ce qu'on entend bientôt à partir du sixième :

— Ce n'est rien... C'est une dame qui a perdu le talon de sa bottine...

— C'est un enfant tombé d'une mansarde...

— C'est un drame qui vient de se dérouler...

— Encore un ivrogne!...

— Il paraît qu'on attend les pompiers...

— C'est un chien qui a perdu son aveugle!

Institut Spécial d'Etudes Polytechniques
161, boul. Anspach, Bruxelles — Directeurs : MM. J. ROWART & A. NACHTERGAL, ingénieurs civils
COURS PAR CORRESPONDANCE, développés ou élémentaires, de mécanique, résistance, béton armé, etc. Demandez prospectus

La circulation est maintenant arrêtée... Fiacres, camions, voitures à bras s'enchevêtrent, non sans cris... Les trams se rangent en escadre et semblent attendre l'ordre de faire feu...

Rires, disputes, poches autopsiées, microbes échangés, cors écrasés...

Le frisson des grandes catastrophes a passé dans l'air...

La foule commence à avoir une âme...

Et de cette âme monte au ciel une invocation suprême :

— Il n'y a donc pas d'agent par ici?

Or, précisément, en voici un qui arrive à pas apaisés, un gros, un vrai, aux moustaches pleines d'ombre, et qui doit avoir l'accent...

On s'écarte... Il pénètre au cœur de la place.

Les regards, tout de suite, lui désignent le chercheur initial, le chercheur en chef...

Dialogue :

L'Agent. — Qu'est-ce que vous faites?... que tout le monde se rassemble?...

Le Monsieur. — Vous voyez... Je cherche...

L'Agent. — Vous avez perdu quelque chose?

Le Monsieur. — Je vous crois... J'ai laissé tomber un diamant...

L'Agent. — Un diamant?

Le Monsieur. — Un diamant...

Le Renommée aux cent voix. — Un diamant!... Un diamant!... Ce monsieur a perdu un diamant...

L'Echo. — ... Diamant... iamant... mant... nt... C'est un diamant que ce monsieur a perdu!...

L'Agent (aux badauds). — Reculez un peu, allons! reculez... *(Au monsieur.)* Et où serait-il, ce diamant?

Le Monsieur. — Ici... Tenez : de là... à là...

Cent paires d'yeux s'efforcent d'éclairer le sol... Mais le sol s'obstine à garder son secret.

Un temps...

L'Agent. — Vous êtes bien sûr de l'avoir perdu, ce diamant?

Le Monsieur. — Si j'en suis sûr!...

L'Agent. — Et il y a combien de temps que vous l'avez laissé tomber, ce diamant?

Le Monsieur (tirant sa montre). — Voyons... il est trois heures et demie... Eh bien, dans sept minutes... oui, c'est ça... dans sept minutes il y aura exactement dix ans...

GEORGES FABRI.

A LOUER

1° Gr. mais. pr rent. ou mag. gros, 13, r. des Hirondelles, Bruxelles.
2° Mais. camp., parc 1 hect. avec étang, Uccle.
3° Belle mais. rent. 11 bd Benoit Haassens, Vilvorde.
4° Maison de rentier, 46, boul. de Diest. Tirlemont.
5° Cinq mais. d'empl. à Waterloo. S'adresser, 39 rue de Ligne, Bruxelles. 27

Les Sports

LUTTE

LE CHAMPIONNAT DE BRUXELLES

Ce soir, à 6 h. 30, à la *Cour de Tirmont*, porte d'Anvers, troisième journée du championnat de lutte de Bruxelles, organisé par l'Union Athlétique de Bruxelles.

Au cours de cette soirée, quelques combats fort intéressants auront lieu entre les beaux athlètes engagés.

Les organisateurs annoncent également qu'un assaut-démonstration de boxe aura lieu à l'issue de cette soirée entre deux pugilistes renommés.

FOOTBALL

A LIEGE

Division I. — F. C. Tilleur, 4-Fl. Liégeois, 2. — Ce match, qui avait attiré au ground tilleurien une foule d'environ 1,800 personnes, fut intéressant à suivre pendant les trois quart de la partie.

Les deux équipes sont composées comme suit, quand M. Rod. Lamy nous donne le coup d'envoi :

Tilleur Fl. : Demet, Neyssen, Servais, Becholz, Eberghelm, Thioux, Koesen, Méwissen, Ponthier Richel, Martin.

Fl. Liégeois : Férire, Crespin, Voituron, Dosoul, Bieret, Powell, Davignon, Oury, Gévers, Petit, Verbunnen.

Tilleur remplace son aile gauche, Lecomte (malade), Bourdouxhe (blessé), par deux éléments de IIe et IIIe divisions, tandis que Liége, privé des services de Roba (empêché par un deuil), fait appel à Dosoul, de division II.

Liége gagne le toss et joue avec le soleil dans le dos. La première attaque sérieuse vient des « rouge et bleu », qui force Demet à stopper un shot de Petit. Le jeu s'équilibre peu à peu, et Férire doit s'employer, à son tour, sur un envoi de Ponthier. A la suite d'un corner concédé par l'arrière défense des visiteurs, Gévers s'échappe et file seul vers les filets de Demet; le keeper tilleurien coupe tout danger en arrêtant le shot qui lui est destiné. Puis, par deux fois, Richel, seul devant le boal liégeois, envoie loin à côté.

Liége réagit et remonte. Une combinaison Oury-Gevers se termine par un shot d'Oury, que Demet dégage. Les « rouge et bleu » dominent légèrement et, pendant quelque temps, la défense adverse est en pleine besogne. A la quarantième minute de jeu, sur trow-down devant les filets tilleuriens, Oury ouvre le score. La réponse ne se fait pas attendre longtemps, car trois minutes après, sur une échappade de Koesen, Ponthier met hors de portée de Férire.

Les clubmen repartent de nouveau à l'attaque, et, sur centre de Davignon, Gévers place un magnifique but; celui-ci est annulé pour off-side de Gévers. Au repos, 1-1.

A la reprise, Liége attaque à nouveau et domine quelque peu, mais ce n'est qu'un feu de paille; Richel s'échappe et place encore à côté. A ce moment, Powell reçoit la balle dans le bas-ventre et quitte le jeu quelques instants. Pendant ce temps, Martin, n'étant plus tenu, s'échappe, centre et Méwissen, qui a bien suivi, marque le numéro 2 pour Tilleur; il y a six minutes que l'on rejoue. Deux minutes après, sur shot de Thioux, Férire cale la balle, puis la lâche, et celle-ci roule doucement dans le goal. Ce but décourage quelque peu les visiteurs, qui sont dominés assez longtemps.

Après quinze minutes de jeu, une attaque tilleurienne est annihilée au prix d'un foul de Powell dans la zone dangereuse. Ponthier convertit le coup de punition. Les « rouge et bleu » donnent un coup de collier, et, à la vingt-deuxième minute, une combinaison Davignon via Oury et Gévers permet à celui-ci d'envoyer hors de portée de Demet. Le jeu se partage à nouveau et, vers la fin, sur une descente liégeoise, Thioux commet un hands pénalty; l'arbitre, mal placé, ne le sifflle pas, d'où protestations de la part du public et des joueurs. Finalement un trow-down est accordé sur la ligne de centre (!?!). Peu après, la fin est sifflée laissant la victoire à Tilleur par 4 goals à 2.

Que dire du match? Le résultat est tout à l'avantage des visités, qui ne méritent qu'un draw : les visiteurs ont dominé au premier time et ont fait jeu égal pendant la plus grande partie du second.

Ont bien joué à Tilleur : Servais, Thioux, Koesen et Ponthier; à Liége : Crespin, Voituron, Baret, Gévers, Petit et Oury.

Bon arbitrage de M. Lamy.

Ans Fl. 3-Fléron Fl., 2. — Les Fléronnais, qui s'étaient payé le luxe de battre, dimanche dernier, les champions actuels de division I, ont succombé de justesse à Ans après une partie qui fut à leur avantage.

Dès le début, le jeu est très rapide et Fléron, qui joue avec l'avantage du vent, domine quelque peu. Après dix minutes, sur foul de Collard, Nottième but pour Fléron. Ans s'repart à l'attaque, et, après deux minutes, Dechamneux, recevant une Brochard, Mouton égalise. La partie est toujours très rapide, et sept minutes après, un nouveau foul de Collard permet à Nollet d'inscrire le deuxième but pour Fléron. Ans report à l'attaque, et, après deux minutes, Dechameux, recevant une passe de Guérin, ramène les deux équipes à égalité. Au repos, 2-2.

Le second time est sans intérêt, les deux défenses se chargeant d'annihiler les attaques les mieux combinées. Ce n'est qu'à la trente-cinquième minute que Th. Brochar s'échappe, Masson dégage, Guérin, qui a bien suivi, reprend et inscrit le numéro 3 pour Ans.

Ont bien joué à Ans : Van Laarhen, Collard, Guérin, Mouton et Brochard; à Fléron : Petit, Nottet, Golard. M. Lamoureux fut bon.

Pour gouverne, les deux teams étaient composés comme suit :

Ans Fl. : Van Laarhen, Cherd'homme, Collard, Jacobs, Posper, Wautheiet, Guérin, Mouton, Boltin, Dechameux, Th. Brochard.

Fléron Fl. : Sibenne, Petit, Masson, Noirfalize, Nollet, Curvers, Peeters, Golard, Protte, Piermont, Boulanger.

U. S. Liégeoise, 0-Bressoux Fl., 0. — Bien peu de choses à dire de ce match, qui peut se résumer en assauts stériles des attaques dont les combinaisons les mieux amenées se brisèrent devant les défenses.

Inutile de dire que de part et d'autre, celles-ci se surpassèrent.

Notons en passant, comme nous le faisions remarquer plus haut, que les Bressoutois ne s'étaient déplacés qu'à dix hommes, parmi lesquels deux équipiers de division IV.

Bon arbitrage de M. Vercheval.

Division II

Série A :

S. C. Bois-d'Avroy-Tilleur Fl.	—
Standard C. L.-Stade Hollognais	2-3
Fl. Liégeois-Grâce-Berleur Fl.	off. 5-0
Série B :	
Jemeppe Fl.-Flémalle Fl.	—
Skill Val.-Montegnée Fl.	4-3
Fl. Sérésien-U. S. Liégeoise	—
Gosson Fl.-Etoile Hollogne	1-0
Série C :	
Méphisto Fl.-Micheroux Fl.	1-3
C. S. Chênéen-Kinkempois Fl.	3-1
U. S. Grivegnée-C. S. Chèvremontois	off. 5-5

Scolaires

Série A :	
Fl. Sérésien-Ans Fl.	0-0
U. S. Liégeoise-Fl. Liégeois	3-6
Série B :	
Fléron Fl.-Milmort Fl.	fft. 0-5
Micheroux Fl.-Kinkempois Fl.	—
Herstal Sportif-U. S. Grivegnée	1-1

Tout-Petits

Ans Fl.-S. C. Bois-d'Avroy	remis
Tilleur Fl.-Fl. Sérésien	6-3
Standard C. L.-C. S. Vennes	offt. 5-0
U. S. Liégeoise-Jemeppe Fl.	remis

A BRAINE-LE-COMTE

Dimanche, a eu lieu un match d'entraînement entre les équipes A et B de l'Amical Sportif Club. La première a triomphé de la seconde par 2 goals à 1 ; Oblin, Lermigneau, Roobaert et Moriau ont fait preuve de belles qualités sportives.

Dimanche prochain, match de revanche.

A HAL

3e division. — Union Halloise, 11. — Union St-Gilloise, 1. — Match intéressant et par moment passionnant, malgré la supériorité des Hallois. Au premier time, le jeu est rapide et partagé; de part et d'autre la défense est mise à contribution et les deux keepers ont l'occasion de se distinguer. Trois goals sont marqués à l'avantage des Hallois. Au second time, ceux-ci dominent nettement; leurs attaques rapides et fougueuses sont irrésistibles, malgré le jeu décidé des backs saint-gillois. Les Hallois ajoutent 8 goals à leur actif.

Se sont distingués : dans le camp saint-gillois, Beelen et le keeper, qui a fait plusieurs arrêts émotionnants; dans le camp hallois, Villé, Vaillemans et particulièrement Boulon et Delantsheere; ce dernier marque huit goals sur onze.

JEU DE BALLE

Gaston Derbaix, le fort livreur de la partie de première catégorie de Braine-le-Comte (Allard) en 1916, nous informe qu'il a trouvé une occupation à Bruxelles et qu'à partir du 15 mars il se tiendra à la disposition des chefs de partie de cette ville, qui peuvent, dès maintenant, lui écrire rue de Binche, à Braine-le-Comte.

ATHLETISME

LE CHALLENGE DE L'ATHLETE COMPLET

Par suite du trop grand nombre d'engagements, les organisateurs du Challenge de l'Athlète complet, et sur l'occurrence le Cercle des Sports de Bruxelles, se sont vus obligés de se décider à organiser les soirées de lutte à la salle des « Trois Rois », située à Etterbeek, 334, chaussée de Wavre.

C'est donc à cet endroit que se fera jeudi prochain 1er mars, à 6 heures du soir, la pesée des concurrents et la classification des 3 catégories pour l'épreuve de lutte qui commencera le lundi 5 mars, à 6 heures du soir, pour se continuer les jeudis et lundis suivants.

Le bénéfice intégral sera versé entre les mains de la commune d'Etterbeek qui le répartira entre la Société protectrice des estropiés de la guerre et aveugles travailleurs et l'Œuvre des orphelins de la guerre (section d'Etterbeek).

La coupe destinée au club vainqueur de cette nouvelle grande épreuve de sports multiples est exposée chez M. Antoine Doyen, 279, chaussée de Wavre, à Ixelles.

INSTITUT PHILOTECHNIQUE
COURS PAR CORRESPONDANCE. Toutes branches et années d'enseignement moyenne, d'Athénée, d'Université. — Sciences commerciales : Comptabilité, Sténographie, Droit, Industrielles : Chimie, Physique, Electricité, Mécanique, Construction, Auto, Métallurgie, etc.
Demandez programme : 8, rue Eugène Verheggen, 8, Bruxelles

LANGUES VIVANTES
Accent pur. — Méthode très rapide. — Résultat garanti. — Cours collectifs. — Nombre d'élèves limité. — Leçons particulières. Traductions. — Copies.
PRIX MODERES
91, rue de Hennin, 91, IXELLES (rue Lesbroussart, près l'avenue Louise)

Informations Financières

Tirage des Emprunts

VILLE DE PARIS (Emprunt de 1899)

69e tirage trimestriel. — 26 décembre 1916.

N° 317380 remboursable par	fr.	100,000
N° 113987	»	10,000
N° 206270	»	10,000

Les numéros suivants sont remboursables par 1,000 francs :

12224	38642	41237	60586	68216	86929	88208
88532	91783	97953	155893	166279	189555	194055
214736	221438	226100	234337	264358	264689	265876
270903	293797	308821	309327	314454	314999	320167
355990	405762					

Banque Centrale d'Escompte de Bruxelles

(EN LIQUIDATION)

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale pour le lundi 26 mars, à 3 heures.

La réunion se tiendra au siège de la liquidation, 20, rue du Nord, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

Résultats de la liquidation : indication des causes qui ont empêché la liquidation d'être terminée.

Les actionnaires devront se conformer à l'article 35 des statuts; le dépôt des titres pourra se faire au siège social le 19 mars prochain, de 11 à 12 heures. (519

SOCIETE ANONYME
DU
Charbonnage de Falisolle

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mercredi 21 mars 1917, à midi chez Mme veuve Ch. Smedt, restaurant de la Monnaie, rue Léopold, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du conseil d'administration et du collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes, arrêtés au 31 décembre 1916;
3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires;
4. Nomination d'un administrateur sortant et rééligible.

N. B. — Pour être admis à l'assemblée, les propriétaires d'actions doivent déposer leurs titres au moins huit jours à l'avance à l'un des lieux ci-après désignés :

A la Caisse sociale à Falisolle;
Au Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles;
Au Crédit Liégeois, à Liége, Bruxelles, Charleroi et Bruges;
A la Banque de et à Charleroi;
A la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi. (444

Nouvelle Société "Carrières de Flerzé"

SOCIETE ANONYME
Siège social : Molenbeek-Saint-Jean,
rue Adolphe-Lavallée, 62.

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social, 62, rue Adolphe-Lavallée, à Molenbeek-Saint-Jean, le lundi 19 mars 1917, à 3 heures, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires;
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes, arrêtés au 31 décembre 1916;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires.

Pour assister à cette assemblée, MM. les actionnaires sont priés de se conformer aux prescriptions de l'article 31 des statuts. (445

Crédit Central du Brabant

SOCIETE ANONYME
22, rue d'Arlon, à Ixelles-Bruxelles

Assemblée générale statutaire.

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale statutaire, qui aura lieu au siège de la société, 22, rue d'Arlon, à Ixelles-Bruxelles, le lundi 12 mars 1917, à 2 heures de l'après-midi.

ORDRE DU JOUR :

1° Examen et approbation de la situation des comptes de la société pour l'exercice 1916;
2° Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
3° Elections statutaires.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires doivent se conformer aux stipulations de l'article 20 des statuts.

Le Président,
339) Louis BRABANDT.

Demandez spécimen gratis :
Le Petit Journal
Financier-Industriel-Colonial
47-48, place Ste-Catherine, Bruxelles
HEBDOMADAIRE — 19e ANNÉE
— Abonnements : 1 an, 6 francs. — 6 mois, 3 fr. 50. — 3 mois, 2 francs.
Listes complètes des cours pratiqués durant la semaine et de tous les coupons payables. 19614

P. VAN HECKE :: FONDS PUBLICS
rue Saint-Géry (près de la Bourse)
SPECIALITE de titres de plantations et de valeurs non cotées. — Achat et vente de toutes les valeurs du groupe HALLET :
Soengei-Lipoet, Hevea, Java, Huileries de Sumatra et Deli, Semadam, Mopoli, Annamites, etc.
Renseignements gratuits 2-4

L. Stadtmeuller — *Agent de change*
93, boulevard du Hainaut, 93
Paiement gratuit de tous coupons neufs. — Cédules, Argentins 87/88-97-1890-1911, Espagnols, Suisses, Danois, Norvégien, Cuba, Dominicain, Hollandais, Japonais 4 p. c., 4 1/2 p. c., 5 p. c., 1907, Suisses, AKRON, Brazilian Traction n° 18, Rouvray, etc., toutes les échéances, y compris janvier, février, mars 1917. Bureau ouvert de 9 à 12 et de 2 à 6 heures. 352

Mouvement de l'état civil

VILLE DE BRUXELLES

Déclarations du 24 février.

Naissances. — 3 garçons et 3 filles.

Décès. — Hubert Dupuis, chef de bureau à l'administration communale de Bruxelles, 53 ans, époux Bauwens, rue Wilson, 36; Joseph Deniet, boucher, 45 ans, époux Servranckx, avenue de Cortenberg, 9; Maria Poels, sans profession, 41 ans, épouse Géets, rue de la Samaritaine, 55; Félix Waefelaer, négt en vins, 48 ans, veuf Steenhaut, rue Souveraine, 117; Henriette Locq, 83 ans, veuve Vexel, rue Gray, 298 (Ixelles); Joseph Heyndrickx, buffetier, 47 ans, époux Bartholomé, rue de la Montagne, 36; René Verbouwe cordonnier, 64 ans, veuf Ryole, rue Rempart-des-Moines, 142; Marie Libert, 44 ans, épouse Verlaine, dom. à Ottignies; Fernand Cornil, verrier, 51 ans, époux Bantière, dom. à Ransart; Anne Weber, sans profession, 77 ans, veuve Segers, rue Haute, 266; Gaspard Uytterelst, 71 ans, 71 ans, rue Haute, 266. — Et deux enfants au-dessous de 7 ans.

Nécrologie

Nous annoncions il y a quinze jours la mort, à Paris, de M. Robert Lescarts, fils du bourgmestre de Mons. Un nouveau deuil frappe aujourd'hui notre éminent compatriote : sa mère, Mme Isidore Lescarts, vient de mourir.

On nous annonce, d'Anvers, la mort de M. Charles Swenne, greffier de la justice de paix du 2e canton. Il était né à Termonde en 1864.

Institut Naturaliste
Radiumhydrothérapie, Electricité, Massage, Hydrothérapie, Psychothérapie, Orthopédie, Cinésithérapie.
Traitement nouveau et unique
Maladies de la tête, poitrine, estomac, intestins, constipation, appendicite, inflammation, reins, anémie, insomnie, asthme, diabète, obésité, foie, vertige, arthritisme, artériosclérose, rhumatisme, goutte, faiblesse, tics nerveux, timidité, trac, chute de cheveux, etc.
Maladies nerveuses, neurasthénie, névralgie, migraine, sciatique, crampes, troubles nerveux du cœur, palpitations, etc.
Maladies des femmes et des jeunes filles, menstruation défectueuse, retour d'âge, méthode nouvelle pour le développement de la poitrine, seins, etc.
Maladies de la peau et des voies urinaires, impuissance, etc.
Lecteurs, essayez sans retard ce traitement curatif. Ne laissez pas aggraver votre maladie. Méfiez-vous?
La tuberculose, le cancer, la folie, vous guettent. Prévenez ces terribles maladies par notre traitement régénérateur.
Un grand nombre de malades ont été émerveillés d'une guérison inattendue. (Succès prouvés.) Plusieurs spécialistes et un professeur honoraire de Paris sont attachés à notre *Institut* (30 années d'expérience).
Consultations de 8 à 12 heures et de 1 à 6 heures, avenue du Roi, 208, Bruxelles-Midi. (19915-7

Accords de pianos
M. G. Pieters, ex-premier accordeur des maisons Erard et Günther, informe l'honorable clientèle de son regretté père (M. Octave Pieters, décédé l'an dernier), qu'il reste toujours à sa disposition pour les accords, réparations et échange de pianos. 94
16a, av. Jean Volders *(Porte de Hal)*

Chic coupeur pr Dames fait complet à façon 30 fr., long paletot 18 fr. Avenue Ducpétiaux, 53 (Ma Campagne). 384

Grands appartements modernes
Loyer : 2,000 à 6,000 francs
Tout dernier confort. Eau chaude. Chauf. central. Electr. Entrée maîtres. Entrée service. Ascens. maîtres. Ascens. service, etc., etc. 136
Av. Louis Lepoutre, 69 et 107 (Qu. Louise)

Vente de 61 arbres
le long de diverses routes de l'Etat
Le Receveur des Domaines à Bruxelles, rue des Cendres, 9, vendra publiquement en ses bureaux, le mercredi 7 mars 1917, à 11 heures, 61 ARBRES MORTS, renversés, etc., de diverses essences et de dimensions variées.
Au comptant : frais 10 p. c.

VOIR LES AFFICHES
Ville de Bruxelles
Par suite de départ, par ministère d'huissier, il sera procédé les *lundi 5 et mardi 6 mars, à 1 h. 30*, en la salle de ventes Galerie Moderne, rue des Petits-Carmes, 39 et 41, à la vente publique d'un
GRAND ET LUXUEUX
MOBILIER
Objets d'art; piano à queue forme Crapaud Desmet; billard Wilden; dictionnaire Larousse, 8 volumes; beaux tapis persans, Smyrne et autres, ayant garni un hôtel de maître à l'avenue Louise et consistant notamment en : superbe mobilier de bureau Louis XVI, marqueterie française et bois de rose orné de bronzes; garnitures de fauteuils et canapé club tendu de cuir; beau lustre; tentures et tapis; riche salle à manger citronnier orné de bronzes; grand salon Louis XIV tendu de velours de soie; divers beaux meubles d'art; chambre à coucher palissandre et bois de rose; bonnes literies; très élégant mobilier de boudoir bois laqué; très bonne chambre citronnier; salle de bains; meubles de fumoir vieux chêne; véranda bois courbé; bonne salle à manger en noyer; divers meubles de chambres; grande partie de meubles dépareillés; beaux objets d'art en bronze, marbre, Sèvres, Saxe et bibelots; tableaux; pastels et gravures; services cristal et porcelaine; beaux lustres et foyers; divers meubles et beaux objets dont détail aux catalogues.
Exposition publique : Samedi 3 mars, de 2 à 5 heures; dimanche 4 mars, de 10 à 5 heures.
Au comptant, 10 p. c. *pour frais.* (524
Le notaire Semal, à Forest, procédera le mercredi 28 février 1917, à 11 heures du matin, à Forest, chaussée de Neerstalle, 8, à la vente publique
d'un mobilier
Frais 10 p. c. et prix payables comptant. (523

Les Spectacles du Jour

THEATRE DE LA BOURSE, bout. Anspach, 85. - 7 h. 1/4. - Représentation du Cercle Comoedia : *L'Amour défendu*, avec un brillant intermède. Les dimanches et fêtes, matinée.
PALAIS DE GLACE, Montagne aux Herbes-Potagères, 47. — 8 heures. — *Francillon*, par la troupe du Théâtre Volant.
MOLIERE, rue du Bastion. — 7 h. 3/4 — *L'Etrangère*. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.
FOLIES-BERGERE, r. des Croisades. — 7 h. 1/2. — *Le Voyage de Suzette*. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.
GAITE, rue du Fossé-aux-Loups. — 8 h. — *R'veins, Chou !* — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 4 heures.
SCALA, pl. De Brouckere. — 7 h. 1/2. — *La Reine du Film*. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.
LA BONBONNIERE, rue du Fossé-aux-Loups. — 8 heures. — *Le Veilleur de Nuit*. Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 4 heures.
VIEUX-BRUXELLES, rue de Malines, 25. — 8 heures. — *La Fille de Mme Angot*. — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 3 h. 3/4.
NOUVEL ALCAZAR, rue de la Montagne, 62a. — 8 heures. — *Pier Lala*. — Les dimanches et fêtes, matinée à 3 h. 1/2.
BOIS-SACRE, rue d'Arenberg, 3a. — 8 heures. — *Le Voyage de M. Perrichon*. — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 4 heures.
WINTER PALACE, boulevard du Nord, 118. — 8 heures. — *La Tosca*. — Les dimanches et fêtes, les jeudis et samedis, matinée à 3 heures.
OLYMPIA, rue Auguste Orts. — 8 heures. — *L'Aigrette*. — Les dimanches et fêtes et les jeudis, matinée à 3 h. 1/2.
THEATRE ROYAL FLAMAND, rue de Laeken. — Drames, comédies, vaudevilles, opérettes, féeries, etc. — Représentations les dimanches et fêtes et les lundis à 8 heures.
ALHAMBRA, boulevard de la Senne. — Représentations flamandes les dimanches et fêtes, les lundis et jeudis.
THEATRE BERIOT, rue du Collège, 28. — Théâtre de famille, cinéma; attractions.
KURSAAL, rue Neuve, 15. — Concert-cinéma
SPLENDID CINEMA, boulevard du Jardin Botanique, 27.
MAJESTIC CINEMA, boulevard du Nord, 62.
REGENT CINEMA, rue Neuve, 53
MODERN CINEMA, rue Neuve, 147.
GRAND CINEMA ROYAL, avenue Marnix, 4.
CINEMA SELECT, porte de Namur.
CINEMA THEATRE, chaussée d'Ixelles, 10,
HIGH LIFE, avenue Louise.
TRIANON CINEMA, rue Neuve, 68.
CINEMA COLONIAL, rue de la Montagne, 21.
EMPIRE CINEMA, place Madou, 1.
CINEMA DU PROGRES, rue du Progrès, 17.
BRUXELLES-KERMESSE, rue des Pierres, 15 et 19. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. — Tous les vendredis, nouveaux débuts. (10

THEATRE DE LA BOURSE. — Aujourd'hui, mercredi, à 7 h. 15, aura lieu une représentation qui, autant par sa variété que par son caractère artistique, attirera la grande foule. Le vaillant cercle Comoedia jouera *L'Amour défendu* de Pierre Wolff. Les meilleurs éléments de la troupe du théâtre: MM. Ansseau, Danse, Raoul de Lay, Becker, Mme Andriani chanteront en intermède. De plus, le célèbre *Septuor* de Louis Van Beethoven sera exécuté par des artistes et professeur de renom. Demain, jeudi, première du *Chemineau*, de Jean Richepin, avec MM. Wéber, de Lay, Becker, Mmes Andriani, Dupuis, Sonia. Le rôle du chemineau sera tenu par le baryton Closset, de Liège. La location est ouverte.

* * *

MOLIERE. — Pour rappel, aujourd'hui, mercredi, à 7 h. 45, la troupe du Molière interprétera pour la première fois sur cette scène *L'Etrangère*, pièce en 5 actes d'Alexandre Dumas fils.

* * *

FOLIES-BERGERE. — Les interprètes du *Voyage de Suzette* continuent de recueillir de nombreuses marques de sympathie de la part du public, et les animaux dressés obtiennent, eux aussi, un appréciable succès au tableau superbe du défilé du cirque Blacksoons.

* * *

GAITE. — La version nouvelle de la somptueuse revue de la Gaîté obtient un gros succès; ce sont chaque soir des salles bondées qui applaudissent la pièce et ses interprètes. Demain, jeudi, matinée à 4 heures. Le 3 mars, le Samedi de Madame sera particulièrement intéressant. Les mystères de la régie seront dévoilés par M.. Tonnet et Rhell; Ambreville et Fernande Dumont montreront au public comment on répète et joue une revue.

* * *

SCALA. — On ne saurait assez conseiller aux personnes désireuses d'applaudir *La Reine du Film* de passer par le bureau de location: dimanche encore, celles qui n'avaient pas pris cette précaution n'ont pu trouver place. C'est un succès inouï qu'obtient *La Reine du Film*, avec Angèle Van Loo.

* * *

LA BONBONNIERE. — C'est véritablement une soirée d'enchantement que l'on passe en allant voir *Le Veilleur de Nuit*, la comédie irrésistiblement gaie de Sacha Guitry où se retrouvent toutes les qualités de ce grand amuseur: esprit, humour, « mots » délicieux, avec une teinte délicate de sentiment et de philosophie calme et souriante.

* * *

NOUVE ALCAZAR. — Avis aux retardataires: voici les deux dernières représentations de l'immense succès *Pier-Lala*. Vendredi, première de *Ouyé! ouyé! y a plus d'houille!* revue en deux actes.

* * *

CINEMA ROYAL. — Au programme du 23 février au 1er mars: *Vengeance d'Indiens*, drame cowboy en 2 parties; *Hallucinations*, comique; *Robinet manque le Train*, comique; *Le Vol de la Couronne des Indes*, grand drame policier en 6 parties.

* * *

SPLENDID CINEMA. — Deux grandes nouveautés sensationnelles passent actuellement au Splendid du boulevard Botanique: *La Caste*, pièce américaine en 2 parties, représentée pour la première fois en Belgique, et *Pour son Enfant*, grand drame sentimental en 3 actes. *A travers les Monts Ourals*, joli documentaire, et quelques vaudevilles complètent un programme de tout premier choix.

* * *

CINEMA SELECT. — Cet établissement si apprécié par le public nous annonce pour la semaine du 23 février au 1er mars une comédie sentimentale en 6 parties et coloriée: *Par L'Amour;* une fine comédie, *Le Timbre rare;* et un bon comique, *Onésime et le Pélican*. Cet intéressant programme, qui peut être vu par tout le monde, se termine par un film documentaire: *Au Pays des Filets Bleus*.

L'exploitation de la publicité du Quotidien ayant été cédée depuis longtemps et par contrats à des agences, la Direction est au regret de ne pouvoir supprimer certaines annonces qui lui ont été signalées par ses « fidèles lecteurs ».

Elle répète, conformément à l'indication qui figure dans la manchette du journal et à toutes les tarifications de la presse, que la rédaction n'assume aucune responsabilité quant à la teneur des annonces.

Petites annonces 0.25 la ligne

OFFRES D'EMPLOIS

VOICI (95
les prix réduits, fournitures comprises, des nouv. cours que nous commençons
le 5 mars
Stenograph. jr. 13.25
Dactylograph. 15. »
Comptabilité . 19. »
Arithmétique . 13. »
Correspond. . 13. »
Français . . . 13. »
Flamand . . . 15. »
Ecriture . . . 13.25
Ces cours se donnent à l'Institut ou par correspondance et durent 3 mois.
Résultats certains.
ECOLE-BUREAU
65, [illegible]
Bruxelles-Bourse

On dem. ménage sans enfant, comme concierge maison de rapport, mari occupé à l'extér.; gages 50 fr., logement, feu, lum. Ecr. bur. journ. A. D. 93. (5

On dem. de suite des vendeurs pr calendriers autorisés. S'adr. Arthur Gauthier, 174, chaussée de Mons, Cureghem. *Sonner deux fois.* E.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille cherche pl. fille à t faire ou autre. Bons certif. 196, chauss. Ixelles. (E.

Homme sérieux dem. pl. quelc. dans commerce. S'adr. M. Loppens, r. du Bourgmestre 50 Ixelles.

Fine lingère brodeuse dem. ouvrage chez elle. Fait réparat. prix mod. M.D. 156, chaussée Saint-Pierre, Etterbeek. (E.

Jeune femme bonne lingère dem. place dans grande maison pour rép. et neuf. S'sd. rue Sans Souci, 141, Ixelles.

Bonne sunsinière dem. pl. fixe ou non, journee, logée ou pas. 33, r. Tasson Snel. (E.

Femme désire faire journée ou quart. S'adr. boulev. d'Andelecht, 178. (E.

Femme désire faire journée, quatre jours par semaine. S'adr. chauss. de Boondael, 22, Ixelles. (E.

Femme de soldat dés. faire quartier ou journée, bonnes référ. S'adr. 34, Montagne de Saint Job, à Uccle. (E

Jeune femme désire faire quartier ou journées. Bonnes références. S'adresser 206, rue des Champs. (E.

Réparause de sacs dem. de l'ouvrage. 78, r. Emile Banning. (E.

Jeune femme 8 ans mém. service, exc. cert. dem. pl. journées ou faire bureau. Ecr. C.F. 19, r. Antoine Labarre, 1x. (E.

QUARTIERS ET MAISONS

Menage s[a] enf. cherche appart. 3 places environ boulev. Militaire. Ecrire bur. journ. B.C.40. (P.

A louer beaux appart. 1er et 2e ét. 600 à 900 fr. 33 et 34 rue Darwin, et 133 et 135 r. de la Culture. S'adres. 69, avenue Louis Lepoutre. (460

A louer mais. rentier 2 ét. 130, r. Vanderkindere (avenue Brugmann), 1,500 fr. prix de guerre. S'adr. 69, avenue Louis Lepoutre. (460

VENTES D'OBJETS DIVERS

Liquidation 200 douzaines boules savon toilette extra à vendre au prix de fabrique. Bur. J. L. M. 10. (527

PARTICULIER
désire vendre :
Salle à manger de toute beauté, ayant coûté 2,500 fr., pour 750 fr.
Riche piano J. Gunther.
Bureau complet, de luxe, 450 francs, et **2 fauteuils-club** tout en cuir.
Salon doré Louis XVI, objets d'art, marbres, bronzes et tableaux signés.
Trois beaux lustres, plusieurs beaux tapis. Machine à coudre Singer et chaise longue.
Trois chambres à coucher : acajou, noyer et chêne et divers. 23
35, boul. Lambermont

A VENDRE: A prix avantageux : SAVONS mous, durs et en poudre, de toilette, tous autorisés. Société d'Importation, 14, rue des Comédiens, Bruxelles. (24

EPINGLES
A vendre fr. 1.75 le kg. 187, rue Brogniez. (15129

Fort chien de trait à vendre. 212, chauss. de Boondael, Ixelles. (M 27

Piano d'occasion, rue d'Arenberg, 30. P

Très beau piano 1/2 queue à vendre à tout offre, 16, Montagne de l'Oratoire. Somm. 2 fois. (5-

Fr. 12.50 par mois
Chambre à coucher, salle à manger, bureaux, fumoirs, etc. Demandez catalogue gratuit, 25, rue Ernest Discailles. (425

Pianola, 475 francs, parfait état, rue d'Arenberg, 30. P

URGENT
Cédons salle à manger style moderne chêne, vitraux enchâssés, vieux cuivre à toute offre acceptable. Renseignem[ts] bur. journal, 70, rue du Midi. (E

15,000 kgs savon mou extra à vendre av. frei gabe 1 fr. le kg. 187, r. Brogniez. (19726

ACHATS D'OBJETS DIVERS

Machin. à écrire d'occ. t. marques. Sans acheteur. 56, r. Crickx. (17910

J'ach. beaux vieux vêt. linge chauss. fonds greniers antiqu. *De Beus* 193, rue Blaes, Brux. (19737a

J'ACHETE
LAINE, etc. 10864
117, av. de la Reine

AMATEUR
désire acheter tapis d'Orient et tapisseries. Ecr. Nélis, 196, rue Gérard. 501

ROMANS
On achèterait bon prix romans en bon état, de préférence par quantités et reliés. Ecr. R. F., b. Militaire, 148. (E.

Cheveux tombés
Achat : 51, rue du Pont Neuf 14291

ENSEIGNEMENT

TRADUCTIONS littérat., techn., scientif., histor., etc., franç., flamand, holland., allem., danois, anglais, ital., espagn., portug., latin, grec, arabe. (Notes, recherches, compilat. document, copies, extraits.) Ecrire: M. C. 148, Bd Militaire. (E)

Leçons ou répét. de science et phys. mathém. ou techn. par ing. électr. Se met dispos. tits de famille pr l'aider étud. universites. A.S. 35, av. des Arquebusiers.

PENSIONNAT FABRA Boitsfort, 32, aven. Van Becelaere, p. jeunes filles et enf. On acc. garçonn. jusque 8 ans. Tram 50 arr. gare. Progr. officiel. (375

CAPITAUX

NOMBREUX capitaux à placer s[r] hypothèques à taux très réduits. *Augustin Orban, à Vieusart.* 105

FORT CAPITAL
A placer. Exp. gratuite. Ecrire notaire Gantois, 70, r. du Midi. (468

Prêts s[r] hypoth., succ., asul., nues propriétés, créance, titres, sol. immo. **Officeimmob.**, 122 b[d] du Hainaut, 3-5 h. 367

Gros capitaux
à placer 495
4 à 5 p. c. s hypoth.
Prangs, Indiv., Succes., nues propriétés. Achat créances hypoth. Achat et vente des terrains. Solution immédiate. On traite en province de 10 à 12 et de 2 à 6 h.
12, rue de la Limite
5 min. gare du Nord
BRUXELLES

DIVERS

Accoucheuse
Deux diplomes 1re classe 20 ans de pratique
Consultation
PENSION
Prix modérés
Madame Bibeck
60, r. de Thy, Bruxelles
(Porte de Hal) 340

CABINET :: MEDICAL
17, r. d. Croisades
Bruxelles-Nord
VOIES URINAIRES
Maladies de la peau.
Traitement du Dr Ehrlich.
Epilepsie : traitem[t] nouveau.
CONSULTATIONS :
Dimanche de 8 à 12 h.
Lundi 10 à 7 h.
Mercredi 12 à 7 h.
Jeudi 10 à 7 h.
Samedi 12 à 8 h.
81

Accoucheuse
Consultations
Pension
Prix modérés.
240, chauss. d'Ixelles 424

Accoucheuse
Diplômée 1re classe. 20 ans de pratique. — Ex-interne des Hôpitaux. — Pension dep. 4 fr. par j[r]. Consult. — Prix modérés
88 rue de la Victoire **88**
Porte de Hal 388

ACCOUCHEUSE
Diplomée, 25 ans pratique
Consultations
PENSION
Prix modérés
44 r. de Parme 44
(Porte de Hal) 386

ACCOUCHEUSE
Diplôme 1re cl., 30 ans prat.
Ex-directrice Institut
Consultations
PENSION
Prix modérés
Mme GILLION
- 106 - 403
rue Hôtel des Monnaies
Bruxelles (Porte de Hal)

Mme Van Gasse
ACCOUCHEUSE
diplômée 312
Consultat. -:- Pension
43, r. Dupont (Nord)

Manucure
17, Rue Frère-Orban, 17
2e étage. - Entrée directe
De 1 à 6 heures. 521

-:- René AYGUESPARSE -:-
Bijoutier - Joaillier - Antiquaire
45, MARCHE-AUX-POULETS, 45
(Bureau 13, de 10 à 11 1/2 et de 4 à 5 h. 1/2)
Achète au plus haut prix **tous les objets de valeur** ainsi que tableaux, porcelaines, antiquités, fourrures, lingeries, timbres-poste, etc. — Avance de fonds pour dégagements de Mont-de-Piété. — Se rend à domicile sur demande. 1006

Graines "Maxima"
COMPTOIR
des Sélections Agricoles
J. SCHEPKENS, Gembloux
DISPONIBLE
Betteraves : Sucrière, demi-sucrière, Vauriac, Eckendorf.
Graines de grande culture :
Trèfle violet, Coucou, Hybride, Minette, Luzerne, Sainfoin, Fléole, Ray-Grass, Graminées pour prairies, etc.
Toutes graines potagères :
Carotte, Cerfeuil, Chicorée à café, Endive, Epinard, Haricots, Laitue, Navet, Oignon, Persil, Poireau, Pois, Radis, Scarole, Scorsonère, etc., etc. 200

1° Bas mais. commerce, 4 et 6 pl., 35 et 45 fr., aff. sûre.
2° App. 2, 3 et 4 pl., prix de guerre.
S'adr. boulevard Militaire, 191. 598

Manucure
Soins de Beauté
21 311
RUE DE L'ETUVE
Au rez-de-ch., entrée directe

Accoucheuse
diplômée, 25 ans prat.
Ex-interne d'hôpitaux
Pension : 4 fr. par jour
Accouchement : 50 fr.
Consultations. Prix modérés
10 BOULEVARD DU MIDI **10**
BRUXELLES 378

ONDULATIONS MARCEL
Coiffeuse diplômée
demande abonnements à domicile. Prix très modérés. (E
Mme Darcel
9, rue Tasson-Snel
Saint-Gilles

RETOURNAGES
TRANSFORMATIONS
REPARATIONS
VETEMENTS
pour hommes et dames
FOURRURES, etc.
Prix très modérés
Adressez-vous :
62, rue des Plantes
— *NORD* — E

C'EST LE MOMENT
de faire arranger votre jardin
Adressez-vous directement aux
Etablissements Horticoles Eugène DRAPS
Fournisseur de la Cour, de l'Etat et de la Ville de Bruxelles
Rue de l'Etoile, à Uccle-Stalle
Succursale : 30, chaussée de Forest (Porte de Hal)
Magasin : 17, rue Antoine Dansaert, 17 (Bourse)
où vous trouverez les plus beaux
Rosiers, Arbres fruitiers, Arbustes et Plantes
de tout premier choix, dans les conditions les plus avantageuses 412

Manucure
de 11 à 8 heures
74, rue de l'Enseignement
Entre-sol (entrée directe) 101

SAVONS
en tous genres
Marseille en blocs et en barres, mou. — Caisses de 200 boites, etc., etc. 454
Comptoir Général
d'Anvers
39, boul. Jamar, Brux.

Accoucheuse
Mais. de 1er ordre. Pens., consult., *Médecin attaché à la maison.* 8.
31 r. de la Sablonnière
Porte de Schaerbeek

PROFESSEUR de Coupe
accepte la coupe et la mise à l'essai de tous genres de vêtements.
Dame : jupe, **2 fr. 50**
Jaquettes et paletots, **5 francs**
Travail à façon. Hommes et dames E
M. HELLEMANS
41, rue de Parme, 41

Accoucheuse
Trois diplômes 1re classe en France et en Belgique
Ex-interne des Hôpitaux
Consultations
PRIX MODÉRÉS
14 Place des Martyrs
(gare Nord, donnant rue Neuve) 119

Accoucheuse
Mme DELSARTE
CONSULT. — PENSION
4 R. Constantinople
Entre gare Midi 455 *et Porte de Hal*
Anciennement :
44, rue Linnée

Manucure
Manucure de 11 à 8 h.,
4, rue de la Charité, 4
Sonnez 2 fois (pl. Madou)

L'Orthographe sans Peine
Etude simplifiée de la grammaire française
Leçons particulières
par dame diplômée de l'Etat
COURS DU SOIR
pour messieurs et dames, 2 fois par semaine
10 francs par mois
Méthode pratique, spécialement recommandée aux personnes dont l'instruction a été négligée
PROGRÈS RAPIDES P
17, rue de la Limite, 17
(Près du Boulevard et de la Porte de Schaerbeek)

Reprise sérieuse
On désire louer ou reprendre maison convenant pour taverne-buffet froid-pension bourgeoise et comportant au moins trois étages à meubler, Bruxelles ou agglomération, peu importe, mais centre productif. Ecrire J, D., rue du Midi, 70. E

VIENT DE PARAITRE :
La Guerre et les Droits privés
Documentation juridique et Notes pratiques. — Réquisitions. — Dommages et Destructions. — Assurances. — Baux. — Contrats d'emploi, dépôts, etc. — Etat-civil. — Législation.
Edition de la « Revue Générale des Sociétés »
par P. WAUWERMANS
Avocat à la Cour d'Appel
Membre de la Chambre des Représentants, Directeur de la *Revue Générale des Sociétés*
PRIX : FR. 2.50
En vente chez M. VAN FLETEREN, éditeur, rue Berckmans, 108, Saint-Gilles

Manucure
103, r. des Plantes. S.2 (
Protégez le travail national
- Fumez tous les Cigarettes
JANNETTEKE
Marque déposée
12 c. le paquet de 12
25 id. 25
Dépôt pour le gros.
I. Vanden Branden
40, rue du Bâteau
BRUXELLES
On demande courtiers sérieux partout. — Ecrire à (E
J. CAPRON et Fils
Manufacturiers
Nosseghem (Brabant)

Manucure
30, rue d'Arenberg
De 1 à 7 h. Entresol. Ent. dir. 305

Manucure
de 11 à 7 h.
15, rue de la Bigorne
(Place Saint-Josse)

COIFFURE DE DAMES
Mme Ida Delbart
Prix modérés (E
93, rue du Midi, 93

Publicité Libre.



GAI ET LÉGER
Vous serez toujours gai et léger, si vous vous donnez la peine — bien légère! — de suivre une cure de
Pilules LIBRINE
laxatives, purgatives, dépuratives, antibilieuses, dont l'efficacité est certaine, car elles libèrent le ventre et guérissent.
TOUTES PHARMACIES, aux prix de fr. 2.50 et fr. 0.50
10326

A partir du 15 juin 1917
Belle et Confortable Maison
A LOUER
2 ÉTAGES ET JARDIN
106, avenue de la Couronne, Ixelles
Prix spécial pour la durée de la guerre
Pour conditions, écrire aux initiales J. W., bureau du *Quotidien*, 148, boulevard Militaire. P

1. Voies urinaires
2. Maladies des dames
3. Diabète. - Goutte. - Obésité.
Consultations particulières :
Lundis, mercredis et vendredis de 10 à 5 h.
Dimanches, mardis et jeudis de 10 à 1 h.
Dr Lambert *Lauréat de médecine, etc., ela Spécialiste.*
29, avenue de la Porte de Hal, 29
(Près Cité Fontainas), Bruxelles (Midi)
318

AVIS
à MM. les industriels, entrepreneurs, briquetiers
Sablière du "Weijmbosch"
Nosseghem (Brabant)
250,000 mètres cubes sable. Enlèvement facile. Par ch. de fer : 3 minutes station Nosseghem. Par route : chaussées de Louvain et de Malines (12 kilom. de Bruxelles.)
Pour tous renseignements, écrire à JULES CAPRON, Nosseghem. E

Charleroi
A vendre ou à l'er mais. maître, conv. pour indust. ou rentier, sise à Charleroi (Nord), 64, r. Cayauderie : avant-cour, grand jardin, élect. et tout conf. moderne, prix mod. Clefs : 52, même rue; cond. : 16, rue Vautier, Ixelles. (E

GROS **ALIMENTATION** DEMI GROS
Vins, Salaisons, Savon, etc. 451
- 44, RUE D'OR, 44 -

Demandez à votre Fournisseur
- BLANCO -
QUALITE SUPERIEURE
-:- Le meilleur des savons en poudre -:-
Usines à ANVERS
BUREAUX :
Anvers : 12, rue de l'Amidon, 12
Bruxelles : 46, place de Brouckère, 46
Liége : 8, rue des Dominicains, 8
456

Exploitation du brevet belge
N° 147525 du 25 janvier 1900 pour *Perfectionnement dans les fusils à répétition avec système de fermeture de culasse à cylindre et alimenteur rotatif.*
Le titulaire du brevet ci-dessus se tient à la disposition des industriels belges qui pourraient s'intéresser à l'exploitation industrielle de ce brevet en Belgique.
Pour renseignements, etc., s'adresser à MM. G. Bede et Cie, Office de brevets, 10, square Gutenberg, à Bruxelles. (518

Voies Urinaires, - Reins, Vessie -
Les Capsules blanches du Dr Davidon guérissent radicalement, à toutage, et dans les cas les plus désespérés, les maladies urinaires de toute nature. Jamais aucun insuccès. La boîte de 60 capsules : 3 fr. — Dépôt à Bruxelles : Van Reuterghem, 15, rue des Croisades; CHARLEROI : Lefèvre, 63, rue de Marcinelle; LIEGE : Goossens, 104, rue de la Cathédrale. ANVERS-ANTWERPEN : Broedersaedt, 2, Charlettelei; De Beul, apothicaire, 57, Nieuwstraat; GAND : De Meer, apothicaire, 33, Brugstraat. (71

Eclairage Wotan
à remplissage gazeux
Lampes Wotan, G[e] 25 à 100 Watts
529

Se distinguent par leur lumière blanche et superbe. Une Lampe Wotan, G[e] remplacera avantageusement plusieurs lampes normales. Proportionnellement à la consommation la plus réduite elles réalisent le maximum de vitalité.
Insister pour recevoir la Wotan, G[e] - Refuser toute lampe soi disant pareille
En vente chez tous les électriciens

Imp. G. BONNARD, éditeur.